

 **RENAULT 4**

77 01 442 027  
NE 370 77 07 78  
édition française





**Renault**  
**préconise**



- ◇ RENAULT 4
- ◇ RENAULT 4 TL
- ◇ RENAULT 4 SAFARI
- ◇ RENAULT 4 F4
- ◇ RENAULT 4 F6

moteur		<b>Elf 15 W 40</b> Prestigrade 20 W 40 Prestigrade S 20 W 50
	au-dessous de - 10 °C	<b>elf 15 W 40</b> Prestigrade 10 W 30
boîte et pont	Climats tempérés	Tranself EP 80 ou B SAE 80
	Climats très froids	Tranself B SAE 75

Nota : L'emploi des huiles 10W30 est déconseillé lorsque la température ne l'impose pas. Cependant si une huile 10W30 est utilisée pour favoriser un démarrage par temps froid, son emploi reste possible si la température s'élève à + 10° ou + 15°C.

## conduite et entretien

versions	types
◇ RENAULT 4	R1123 R1126
◇ RENAULT 4 TL	R1123 R1126
◇ RENAULT 4 SAFARI	R1123
◇ RENAULT 4 F4	R2106 R2109 R2391 R2392
◇ RENAULT 4 F6	R2370 R2430

Avec la présente Notice, vous sont remis à la livraison de votre voiture :

- un livret contenant la liste des Agents RENAULT,
- un document comportant la liste des opérations d'entretien à effectuer périodiquement et la **Carte de Garantie**. Cette dernière est à conserver précieusement si vous devez avoir recours à la Garantie.



<b>A</b>	Aération	12	<b>D</b>	Démarrage moteur	8	<b>J</b>	Jauge essence	11
	Accumulateurs	25		Dépannage (remorquage)	39		Jauge huile	22
	Allumeur (réglage)	25		Désembuage	12	<b>L</b>	Lampes (remplacement des)	35-36
	Alternateur	25		Dimensions	41		Lavage	29
	Antivol	8		Distributeur (voir allumeur)	25		Lave-vitre	9
	Anomalies de fonctionnement	39	<b>E</b>	Eau (température)	11		Levage de la voiture	33
	Appareillage électrique	38		Éclairage	9		Levier de changement de vitesse	4
	Appel lumineux	9		Écran de radiateur	24	<b>M</b>	Manette d'éclairage	9
	Avertisseurs sonores	9		Entretien	25		Manivelle	31-32
<b>B</b>	Banquette arrière	18-19		Essence (remplissage)	24		Mise en route	8
	Batterie	25 et 39		Essence (capacité réservoir)	46		Moteur (caractéristiques et réglages)	46
	Bougies	46		Essuie-projecteurs	10	<b>N</b>	Neige, verglas	24
<b>C</b>	Calage avance	26		Essuie-vitre	9		Nettoyage	29
	Capacités	46	<b>F</b>	Fauteuils avant	6		Niveau d'essence	11
	Capot	14		Feux de direction	10	<b>P</b>	Pare-soleil	21
	Caractéristiques générales	40		Filtre à air	27		Pare-brise	39
	Caractéristiques moteur	46		Frein à main	10 et 24		Pédale lave-vitre	9
	Caravanning	24 et 42-43		Frein (réservoir à liquide)	28		Peinture	29
	Carburant	46		Froid, neige, verglas	24		Phares (réglage)	34
	Carburateur	37		Fusibles	38		Phares (remplacement d'une lampe)	35
	Ceintures de sécurité	6-7	<b>G</b>	Gicleurs	36-37		Phares avec rotateur	34
	Cendrier	21		Graissage	22-23		Phares antibrouillard	36
	Changement de roue	31 à 33	<b>H</b>	Hayon	15		Plafonnier	21
	Changement de vitesse	4		Huile moteur	22		Planche de bord	4 et 5
	Châssis (caractéristiques)	42		Huile (témoin de pression d'huile)	11		Pneus	30
	Chauffage	12	<b>I</b>	Identification	47		Poids	42-43
	Clignotants	10		Incidents	31		Portes	15-16-17
	Climatisation	12		Indicateurs de direction	10		Pression d'huile	11
	Coffre intérieur de fourgonnette	21		Interrupteur d'éclairage	9		Pression de gonflement des pneus	30
	Commandes	4 et 5					Pulvérisation	23
	Conduite	24						
	Conseils importants	22						
	Contact démarrage	8						
	Cric	31 et 33						
	Culbuteurs (jeu des)	46						

## 2 index alphabétique

<b>R</b>	Radiateur	28
	Ralenti	36-37
	Refroidissement (incidents)	39
	Refroidissement (entretien)	28
	Refroidissement (capacités)	46
	Remorquage (caravanning)	24 et 42-43
	Remorquage (dépannage)	39
	Remplacement des lampes	35-36
	Réservoir d'essence (capacité)	
	Rétroviseur	21
	Rodage	24
	Roue de secours	32
<b>S</b>	Schéma électrique	45
	Sécurité « enfants »	15
	Serrures	15
	Sièges avant	6
	Siège repliable	20
	Signalisation - Éclairage	9-10
	Signalisation « détresse »	10
	Starter	8
<b>T</b>	Tableau de bord	11
	Tablette arrière	19
	Témoins (huile et eau, charge des accus, feux avant et feux indicateurs de direction, freins)	11
	Toit ouvrant	17
	Trappe de pavillon	16-17
<b>V</b>	Vase d'expansion	28
	Ventilateur de chauffage	12
	Verglas	24
	Vitres coulissantes	14
	Volet de départ	8
	Volet d'auvent	12
	Volets d'aération	12

## Signes représentatifs des diverses commandes et témoins susceptibles d'équiper votre véhicule suivant version ou équipement

### commandes



essuie-vitre



signalisation « détresse »



lave-vitre



ventilateur de climatiseur



circuit de freinage



Essuie projecteurs



désembuage lunette arrière



désembuage lunette arrière



volet de départ



feux arrière de brouillard

### témoins de contrôle



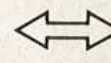
niveau carburant



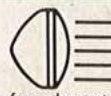
pression d'huile moteur et température d'eau



charge des accumulateurs



feux indicateurs de direction

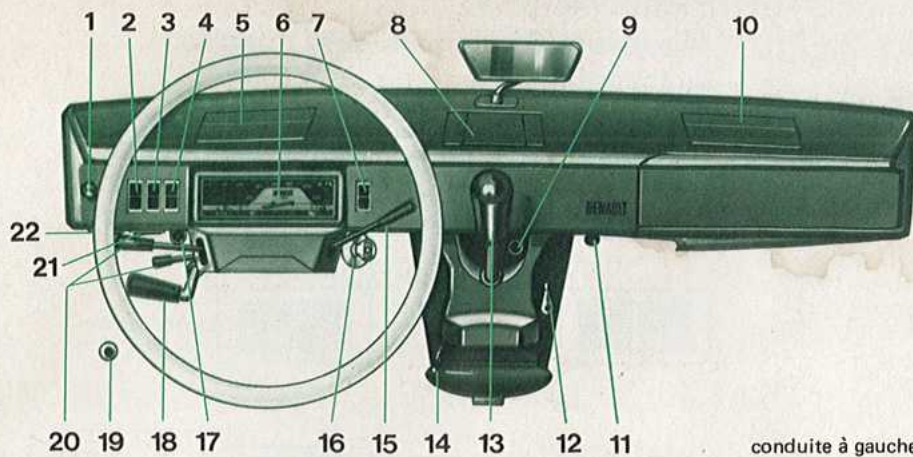


feux de route



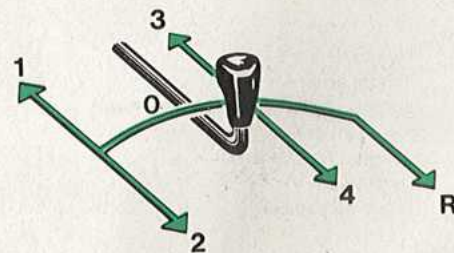
signalisation «détresse»





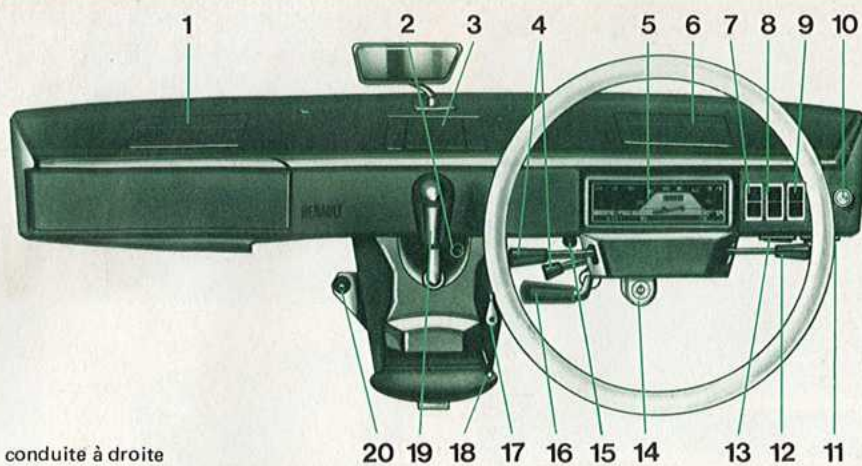
conduite à gauche

1	Commande de lave-vitre ou manipulateur d'appel lumineux*	voir page 9	10	Volet d'aération	voir page 13
2	Interrupteur d'essuie-vitre	9	11	Manette du volet d'auvent	13
3	Commande de signalisation « détresse » ou interrupteur factice	10	12	Robiniet de chauffage	13
4	Contacteur à témoin du circuit de freinage	11	13	Levier de vitesse	(voir ci-contre)
5	Volet d'aération	13	14	Manette de répartition d'air du climatiseur	13
6	Tableau de bord	11	15	Manette des feux indicateurs de direction	10
7	Contacteur d'essuie-projecteurs*, ou interrupteur des feux arrière de brouillard*	10	16	Contacteur d'allumage démarrage	8
8	Cendrier	21	17	Commande de volet de départ à froid (starter)	8
9	Tirette déverrouillage du capot	14	18	Levier de frein à main	10
			19	Pédale lave-vitre*	9
			20	Manettes d'éclairage	9
			21	Interrupteur de désembuage lunette arrière* ou obturateur	13
			22	Interrupteur du ventilateur de climatisation	13



\* spécial à certains équipements ou versions.

#### 4 poste de conduite et commandes



conduite à droite

1	Volet d'aération	voir page 13	9	Interrupteur d'essuie-vitre	voir page 9	14	Contacteur d'allumage-démarrage	voir page 8
2	Tirette déverrouillage du capot	14	10	Commande de lave-vitre	9	15	Manette du volet d'auvent	13
3	Cendrier	21	11	Interrupteur du ventilateur de climatisation	13	16	Levier de frein à main	10
4	Manettes d'éclairage	9	12	Manette des feux indicateurs de direction	10	17	Robiniet de chauffage	13
5	Tableau de bord	11	13	Interrupteur de désembuage de lunette arrière* ou obturateur	13	18	Manette de répartition d'air du climatiseur	13
6	Volet d'aération	13				19	Levier de vitesse	4
7	Contacteur à témoin du circuit de freinage	11				20	Commande du volet de départ à froid (starter)	8
8	Commande de signalisation « détresse »	10						

\* spécial à certains équipements ou versions.



## Réglage des sièges avant

Pour votre confort et votre sécurité, il est important de régler correctement votre siège afin d'obtenir la meilleure position de conduite.

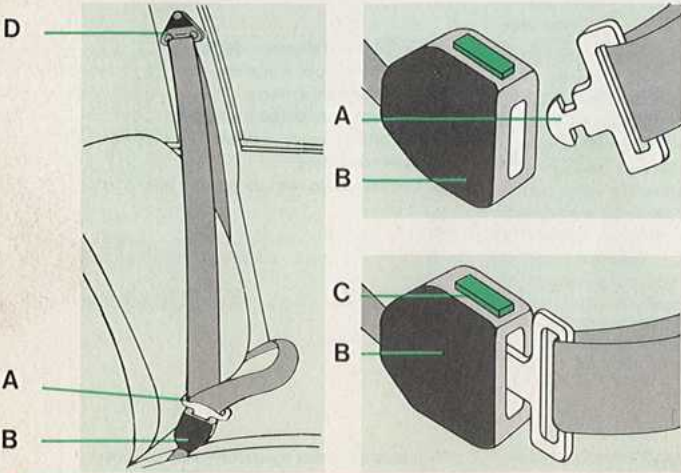
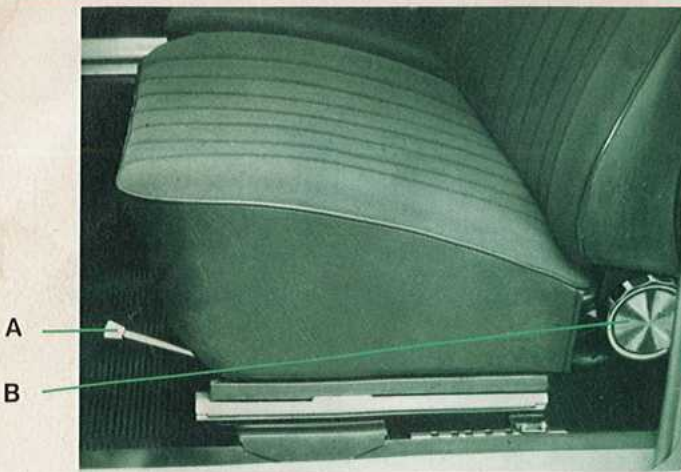
Pour rendre un siège mobile (banquette ou sièges séparés) déverrouillez-le avec le levier **A**.

Sans quitter votre siège, avancez ou reculez jusqu'à la position souhaitée.

Sur certains équipements, le dossier de la banquette est en deux parties; du côté conducteur, l'inclinaison est réglable à l'aide du bouton **B**.

Les sièges séparés peuvent être équipés, en option, d'un dossier à inclinaison réglable (bouton **B**).

Sur version avec dossier inclinable, il est possible d'adapter des appuie-têtes; consultez votre Agent Renault.



## Ceintures de sécurité

(montées pour certains équipements)

**Précautions de sécurité :** Utilisez la ceinture quelle que soit l'importance du trajet.

Les ceintures ne sont pas prévues pour les enfants de moins de six ans. Evitez le frottement des ceintures avec des objets coupants.

A la suite d'un accident grave, il est impératif de remplacer les ceintures qui étaient en service à ce moment.

### Ceintures à enrouleur\*

Saisissez le pêne **A** et déroulez la sangle. Si en cours de manœuvre un blocage intervient, opérez un léger retour en arrière (10 cm environ) et déroulez à nouveau pour obtenir une longueur de sangle adaptée à votre taille.

**Verrouillage :** Engagez le pêne dans la boucle **B** située entre les sièges (jusqu'au dé clic).

**Déverrouillage :** Appuyez sur le bouton **C** que comporte la boucle **B**. Au repos, la ceinture rappelée par l'enrouleur se range le long du pied milieu; il est souhaitable d'accompagner le pêne vers sa position de repos (ancrage du pied milieu **D**) pour faciliter l'action de l'enrouleur.

\* spécial à certains équipements.

## Ceintures à réglage manuel\*

**Utilisation :** Au repos, la ceinture est accrochée sur le point d'ancrage sur pied milieu.

Décochez le pêne en le soulevant légèrement pour le dégager.

**Verrouillage :** Engagez le pêne **A** jusqu'au clipsage dans la boucle **B** située entre les sièges\*.

**Réglage :** Pour tendre, tirez sur le brin libre **F**. Pour détendre, basculez la boucle de réglage **D** vers le haut (voir figure ci-contre) et portez votre corps en avant ou tirez vers le bas sur la partie de sangle **E** formant le baudrier.

Un réglage tel que la ceinture ventrale vous serre légèrement en laissant le passage de l'épaisseur d'une main entre le baudrier et la poitrine assure un bon confort et un serrage convenable de la ceinture. Si vous supportez facilement un serrage plus énergique, il est conseillé de l'adopter.

**Déverrouillage :** Appuyez sur le bouton de couleur orange **C** situé sur la boucle de verrouillage **B**, pour vous libérer de la ceinture.

**Stockage :** Après utilisation de la ceinture raccrochez-la sur le dispositif prévu sur pied milieu **G**.

\* Sur version avec banquette, le boîtier de verrouillage est situé entre le dossier et le coussin.

### Ceintures arrière \*

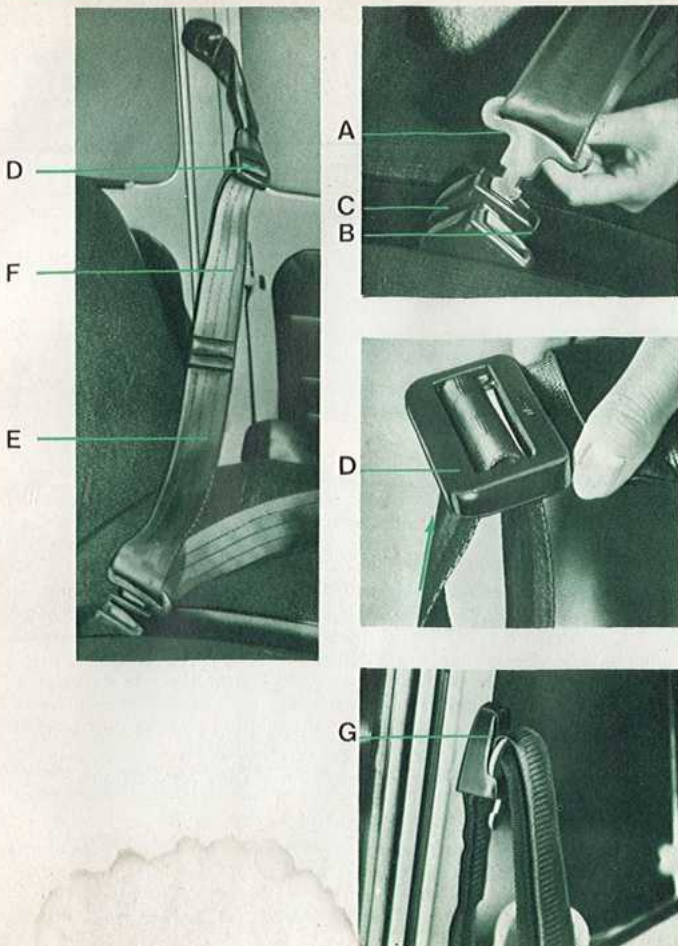
Le verrouillage et le déverrouillage s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.

Au repos, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.

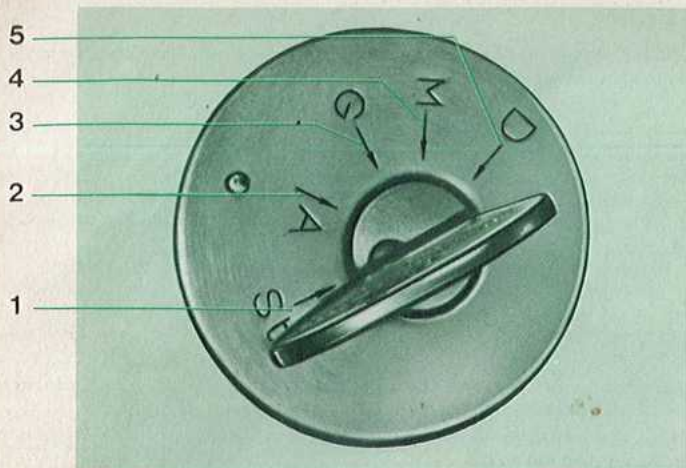
Pour les véhicules non équipés de ceintures arrière, des points d'ancrage sont néanmoins prévus pour leur montage. Demandez à votre Agent RENAULT qu'il procède à cette adaptation.

**Entretien :** Les ceintures doivent être tenues propres. Utilisez exclusivement de l'eau tiède savonneuse avec une éponge. Séchez-les avec un chiffon sec. Les détergents ou teintures sont à proscrire (risques de détérioration).

\* Spécial à certains équipements.







## Contacteur d'allumage - démarrage

La base de la clé mise en position en face des repères correspond à **1 stop antiviol** : Pour déverrouiller, tournez la clé « sens d'horloge » en manœuvrant légèrement le volant. Pour verrouiller, retirez la clé et manœuvrez le volant jusqu'au blocage de la direction.

**2 accessoires\*** : La clé à cette position, le contact moteur est coupé ; il est possible néanmoins d'alimenter électriquement des accessoires éventuels (voir nota).

**3 garage\*** : La clé peut être retirée, la direction reste libre.

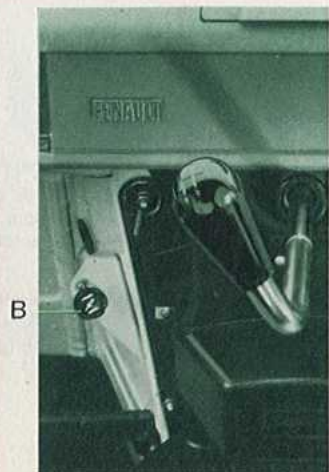
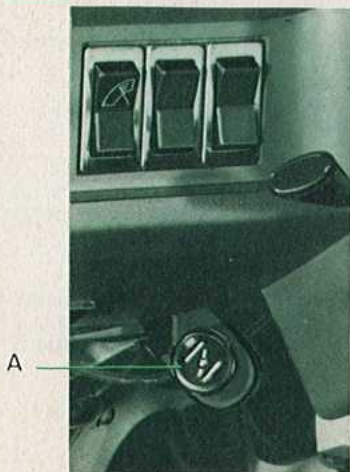
**4 marche** : La clé à cette position, le contact moteur est mis.

**5 démarrage** : voir ci-dessous). Si le moteur n'est pas parti, il est nécessaire de ramener la clé en arrière jusqu'à couper le contact pour actionner le démarreur à nouveau (voir nota).

**Nota** : Pour certains équipements, pour actionner le démarreur à nouveau, il n'est pas nécessaire de ramener la clé en arrière.

Notez le numéro de votre clé. En cas de perte, votre Agent RENAULT vous la remplace gratuitement, sur présentation de votre carte grise.

\* Spécial à certains équipements.



## Volet de départ à froid (starter)

**A** Conduite à gauche - **B** Conduite à droite

**Moteur froid l'hiver** : Tirez la commande de volet de départ à fond, en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur. Relevez le pied et actionnez le démarreur. Quand le moteur a pris du régime, repoussez la commande de volet de départ à la demande.

**Moteur tiède l'hiver ou froid l'été** : Tirez la commande de volet de départ à mi-course (billage) en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur. Relevez le pied et actionnez le démarreur en appuyant progressivement sur l'accélérateur.

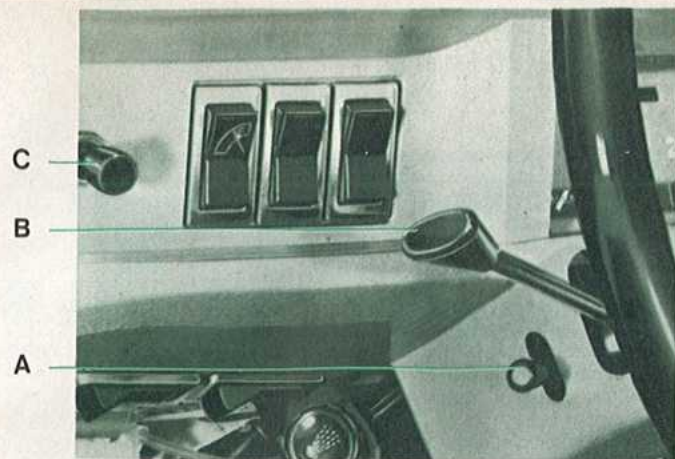
**Moteur chaud** : N'agissez pas sur la commande de volet de départ. Actionnez le démarreur en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur. Relevez le pied au fur et à mesure de la montée en régime.

Pour certains équipements la commande de volet de départ ne comporte pas de point dur (billage). Dans ce cas le démarrage moteur s'effectue :

**Moteur tiède** : Dans les mêmes conditions que pour un moteur chaud.

**Moteur froid** : Si le moteur ne part pas, repoussez la commande de volet de départ d'un tiers.

## 8 poste de conduite et commandes



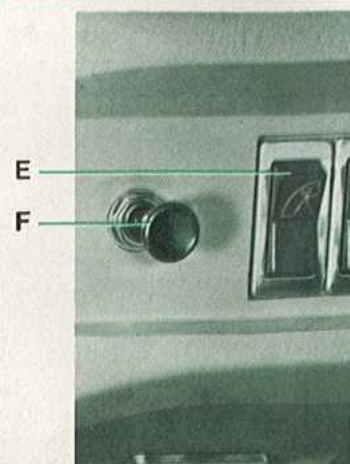
## Éclairage et avertisseurs

Basculez l'interrupteur général **A**. Manœuvrez la manette **B** dans le plan du volant (3 positions) pour obtenir successivement : les feux de position (lanternes), les feux de croisement (code), les feux de route (phares).

Certains équipements comportent une manette d'appel lumineux **C** qui fonctionne quelle que soit la position de l'interrupteur général.

Pour d'autres équipements, cet emplacement est occupé par une commande de lave-vitre (voir ci-dessous).

Appuyez en bout de la manette **B** pour actionner les avertisseurs.



## Essuie-vitre et lave-vitre

Pour commander les essuie-vitre, appuyez sur la partie haute de l'interrupteur **E**.

**Vitesse normale** : Appuyez légèrement.

**Vitesse accélérée** : Appuyez à fond.

**Arrêt** : Appuyez sur la partie basse.

Pour mouiller le pare-brise. Appuyez sur le bouton **F**. Ensuite, utilisez l'essuie-vitre.

Pour d'autres équipements, le bouton est remplacé par une commande électrique ou par une pédale au plancher située à gauche de la pédale de débrayage.

Le réservoir du lave-vitre est dans le compartiment moteur. Pour son remplissage, utilisez de l'eau additionnée d'un produit spécial pour lave-vitre ; l'hiver, ce produit doit être antigel.



## Frein à main

Pour serrer, tirez la poignée **A**, pour desserrer, faites-la pivoter vers le bas.

## Commande de signalisation

« détresse » (spécial à certains équipements)

L'ensemble des feux clignotants est commandé, suivant les équipements, par l'interrupteur **B**.

A utiliser en cas d'immobilisation imprévue de la voiture présentant un risque pour la sécurité de la circulation suivant les circonstances déterminées par la législation en vigueur dans les pays pour lesquels cet équipement est obligatoire.

## Essuie-projecteurs

(spécial à certains équipements)

Pour arroser la glace des projecteurs et actionner les balais, faites basculer l'interrupteur **C** en maintenant la pression.

Le réservoir de lave-projecteur est situé dans le compartiment moteur.

## Feux arrière de brouillard

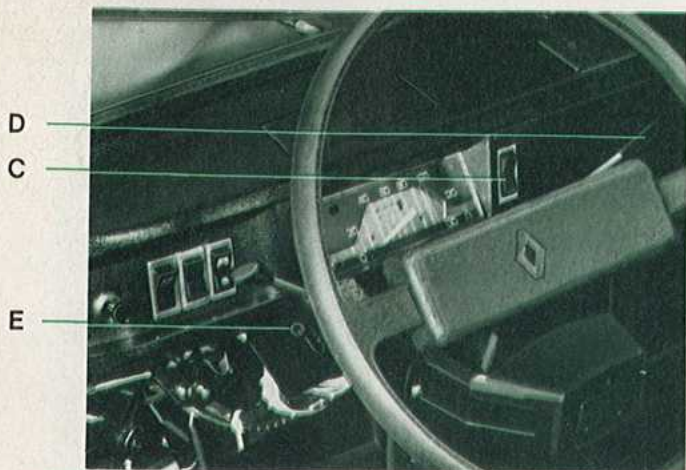
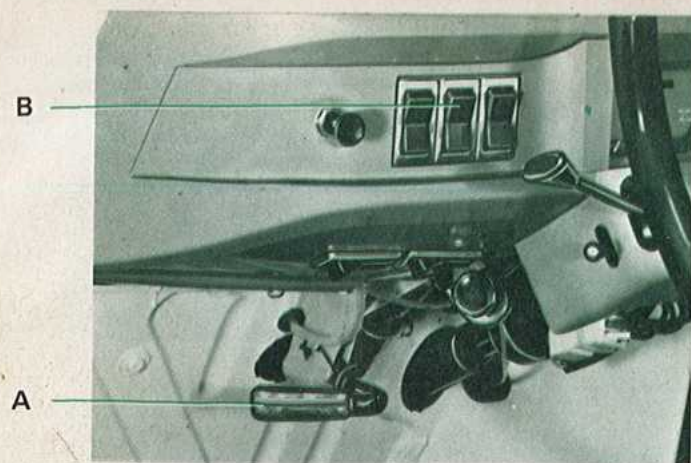
Pour certains équipements, l'interrupteur **C** commande l'éclairage des feux arrière de brouillard (fonctionne, manette **E** en position d'éclairage).

## Indicateurs de direction

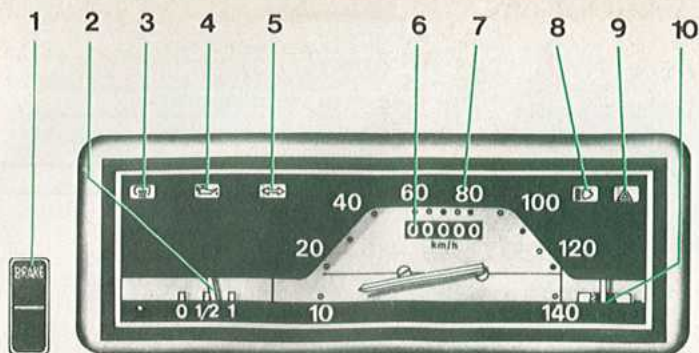
Manœuvrez la manette **D** dans le plan du volant.

**Feux gauche** : déplacez la manette vers le haut.

**Feux droits** : déplacez la manette vers le bas.



10 poste de conduite et commandes



## Témoin détecteur d'incidents sur circuit de freinage.

Si l'indicateur **1** s'allume au freinage, c'est l'indice d'une fuite de liquide. Il peut être dangereux de continuer à rouler : faites appel à un agent Renault. L'état de la lampe-témoin est contrôlable à tout instant : il suffit d'appuyer sur le contacteur : le témoin doit s'éclaircir.

## Indicateur de niveau d'essence

L'indicateur **2** ne fonctionne que lorsque le contact est mis. Les graduations correspondent au quart, à la moitié, etc., du réservoir. Lorsque l'aiguille atteint le 0, le réservoir ne contient plus que quelques litres d'essence.

Carburant à utiliser : essence ordinaire autorisée.

En France, la qualité « essence ordinaire » correspond à un indice d'octane voisin de 90 à 92.

## Témoin de désembuage lunette arrière.

Le témoin **3** s'allume quand le désembuage de lunette arrière est utilisé.

## Témoin de pression d'huile et de température d'eau

Le témoin **4** s'allume dès que le contact est mis ; s'éteint dès que le moteur tourne. S'il s'allume en route, arrêtez-vous (voir chapitre « incidents »).

## Témoin des feux indicateurs de direction

Le témoin **5** clignote et émet un bruit rythmé.

## Totalisateur de distance parcourue

Le totalisateur **6** indique en kilomètres ou en miles, suivant équipements.

## Indicateur de vitesse

L'indicateur **7** donne la vitesse en kilomètres ou en miles, suivant équipements.

## Témoin d'éclairage des feux avant

Le témoin **8** s'allume pour l'éclairage des feux de route.

## Témoin de signalisation « détresse »\*

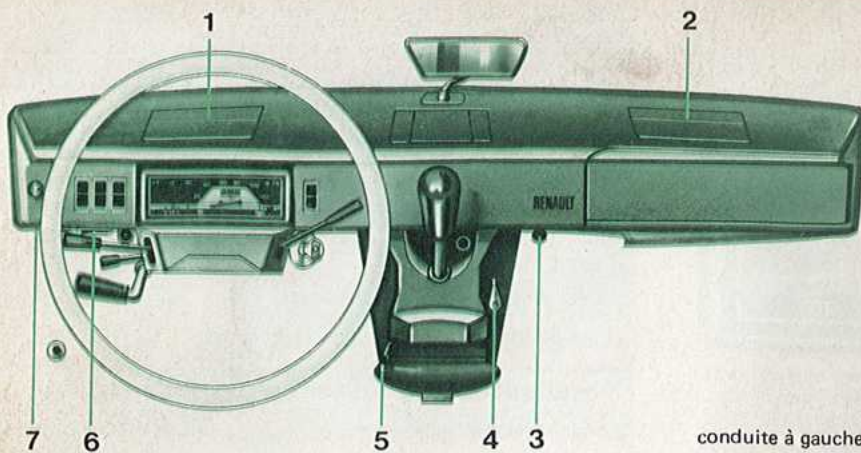
Le témoin **9** clignote lorsque le signal « détresse » est utilisé.

## Indicateur de charge des accumulateurs

En marche normale, si l'aiguille passe dans l'une des deux zones rouges (**10**), il y a une anomalie de fonctionnement (voir page 39).

\* spécial à certains équipements ou versions.

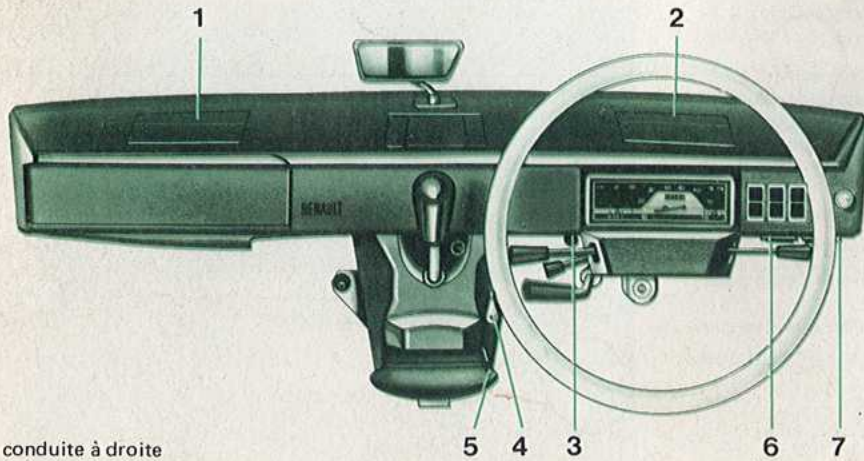




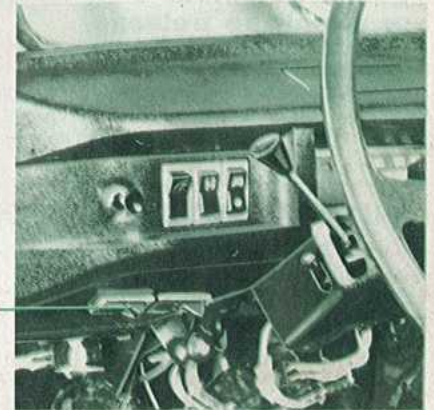
- 1 et 2 - volets d'aération
- 3 - manette du volet d'auvent
- 4 - manette de chauffage
- 5 - manette de répartition de l'air
- 6 - interrupteur de désembuage de lunette arrière\*
- 7 - interrupteur du ventilateur

conduite à gauche

\* Spécial à certains équipements



conduite à droite



## 12 climatisation

### Manette du volet d'auvent

Tirez sur la manette **3** pour ouvrir le volet d'auvent, celui-ci doit toujours être ouvert lorsqu'on utilise le chauffage ou la ventilation.

**Nota :** Par temps de pluie, n'ouvrez qu'à demi, en tirant la manette jusqu'au premier cran (point dur), pour éviter les risques de pénétration d'eau.

### Interrupteur de ventilateur

Basculez la touche **7** située sous la planche de bord (voir figure A) pour avoir de l'air soufflé forcé (volet d'auvent ouvert). A utiliser en dessous de 50 km/ (32 m.p.h.) et en particulier dès le lancement du moteur pour un désembuage efficace.

### Robinet d'arrivée d'eau chaude

(chauffage-désembuage)

Manette **4** vers le haut (sur point rouge) pour réchauffer l'air qui pénètre par le volet d'auvent. Toutes les positions intermédiaires de la manette servent à régler la température de l'air chaud.

### Volets d'aération (sur planche de bord)

**Pour ouvrir :** Appuyez sur la partie inférieure des volets **1** et **2**, l'ouverture est réglable (crans) (le volet d'auvent doit être ouvert).

**Aération de l'habitacle :** L'été pour avoir de l'air frais, outre l'ouverture des vitres et des volets d'aération sur planche de bord, vous disposez aussi des commandes **3-5** et **7** qui, utilisées comme prévu pour le chauffage, vous permettent de répartir l'air frais (le robinet **4** doit être fermé).

### Désembuage du pare-brise

Le volet d'auvent **3** étant ouvert, faites pivoter la manette **5** vers l'avant. (Le point rouge sur la manette n'est plus visible).

### Désembuage-dégivrage de lunette arrière (équipement optionnel)

Il fonctionne électriquement. Il est obtenu par des résistances chauffantes incorporées à la vitre. Sa mise en service est commandée par l'interrupteur **6** (voir figure A).

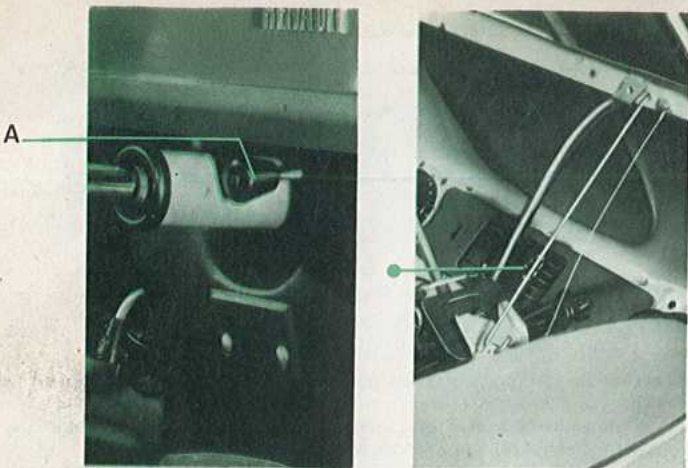
N'utilisez pas le désembuage, plus longtemps qu'il est nécessaire. Dès que le désembuage ou le dégivrage de la vitre de porte arrière est obtenu, basculez l'interrupteur en position fermeture. Un témoin incorporé à l'interrupteur contrôle son fonctionnement.

Évitez le contact avec des objets susceptibles de détériorer les résistances et ne nettoyez l'intérieur de la vitre qu'avec précaution.

### Chauffage

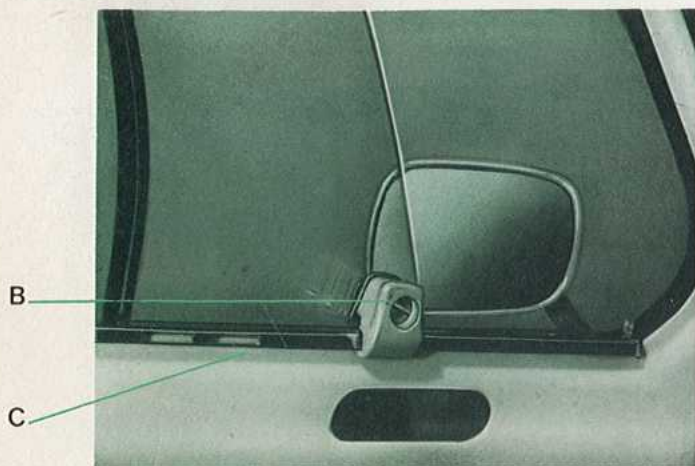
Le volet d'auvent **3** étant ouvert, orientez la manette **5** vers l'arrière (le point rouge devient visible). Les positions intermédiaires de la manette permettent de doser la répartition d'air, à la fois chauffage et désembuage.





## Capot

Enfoncez le bouton **A** pour déverrouiller, puis levez le capot à la main ; utilisez la béquille de sécurité pour le maintenir ouvert. Pour fermer le capot, laissez-le tomber lorsqu'il est à 20 cm (8") de sa position de fermeture, il se verrouille par son propre poids.



## Vitres coulissantes

Tirez sur le petit loquet **B** et en même temps, faites glisser la vitre. Deux boutonnières de verrouillage sont prévues sur la glissière, ce qui permet de garder une légère ouverture de la vitre en position verrouillée sur la boutonnière **C**.

14 capot et portes



## Portes

**Porte avant :** Appuyez sur le bouton poussoir après avoir déverrouillé avec la clé de contact.

**Ouverture des portes de l'intérieur :** Appuyez vers le bas sur la plaquette **A**.

Sur certains équipements, le verrouillage des portes avant peut également être obtenu de l'intérieur par la manœuvre d'un petit levier (position horizontale).

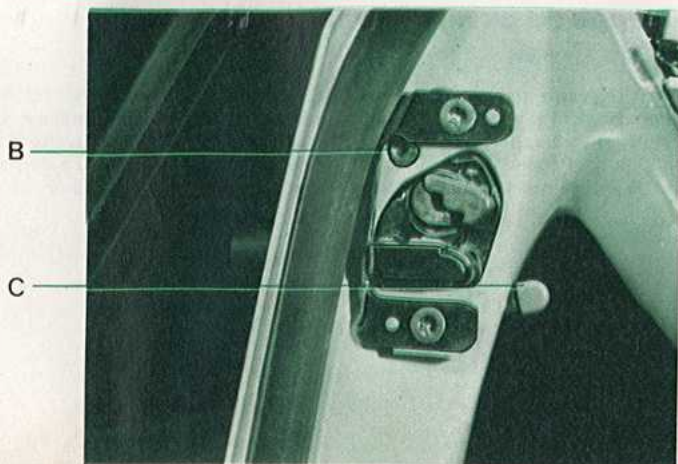
La condamnation, faite porte ouverte, est annulée par la fermeture de la porte.

**Hayon de la limousine : Ouverture :** Utilisez la clé de contact pour déverrouiller. Un dispositif d'arrêt du compas permet de maintenir automatiquement le hayon en position relevée.

**Fermeture :** Abaissez le hayon et claquez-le comme une autre porte de voiture.

**Pour la lubrification des serrures, nous avons sélectionné un produit à pulvériser.**

**Cette opération est à renouveler après un lavage de la voiture (en particulier : lavage automatique ou au jet).**



## Condamnation des portes arrière Sécurité enfants

Pour condamner les portes de l'extérieur, abaissez le petit levier **C**.

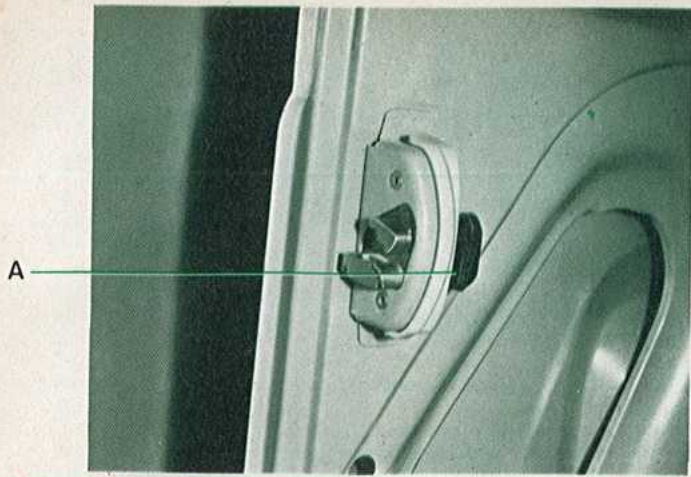
Pour rendre impossible l'ouverture de la porte de l'intérieur, tournez la commande **B** à l'aide de l'extrémité de la clé de contact utilisée comme tournevis.

- à gauche pour verrouillage de la porte droite.
- à droite pour verrouillage de la porte gauche.

Quand la sécurité est utilisée, les leviers de condamnation **C** doivent être relevés.

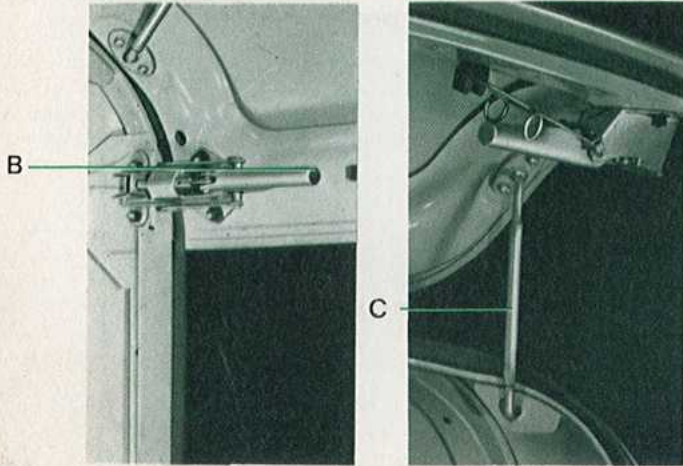
Certains équipements sont différents : ou ils ne comportent pas de sécurité enfants ou celle-ci est commandée par un bouton moleté.





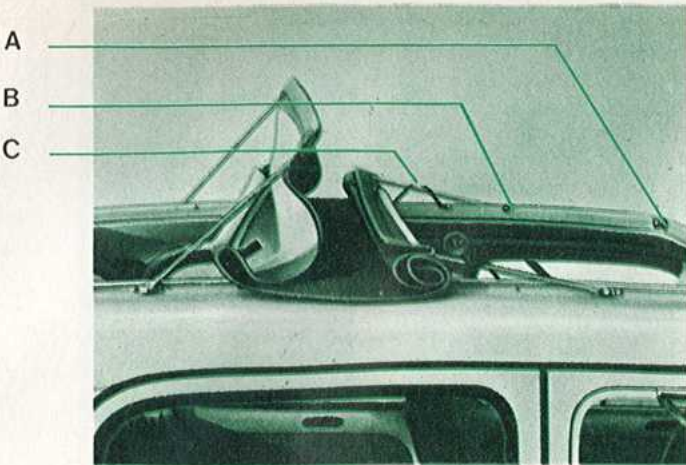
### Porte arrière de fourgonnette et de Break

S'ouvre latéralement; la poignée à bouton poussoir porte une serrure qui utilise la clé de contact. Une manette **A** permet d'ouvrir la porte de l'intérieur.



### Trappe de pavillon de fourgonnette et de Break

Pour relever la trappe, la porte arrière doit être ouverte; ramenez les leviers **B** vers l'avant pour permettre de libérer les brides de fermeture, et soulevez la trappe. La béquille **C** la maintient en position ouverte. La trappe peut également être facilement déposée; relevez-la jusqu'à dépasser la verticale et sortez-la de ses gonds en la déplaçant vers la droite.



### Toit ouvrant

Dévissez bien à fond les boutons moletés **A**, dégrafez les pattes caoutchouc **B** de fixation, relevez la toile aux 3/4 pour l'enrouler sur l'arceau intermédiaire, fixez en position d'ouverture avec les sandows **C**. Pour rabattre le toit, décrochez les sandows et fixez en position de fermeture (pattes caoutchouc, boutons moletés).



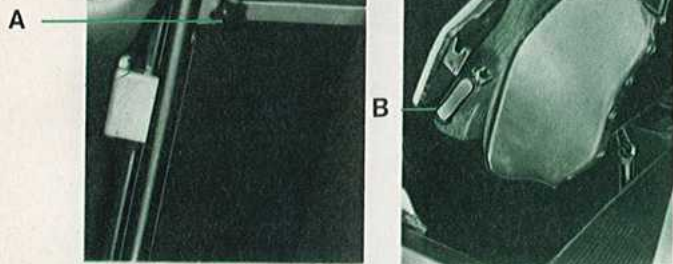
## Banquette arrière repliable

Avant de rabattre la banquette arrière, prenez soin d'avancer momentanément les sièges avant en position maxi.

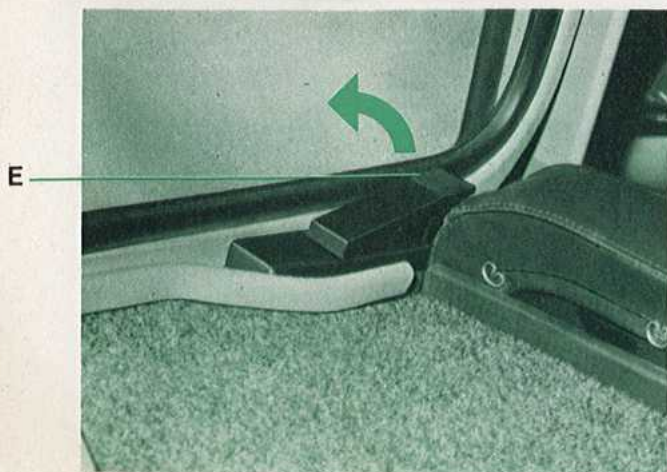
Dévissez les boutons crantés **A** pour libérer les barrettes de fixation **B** articulés de chaque côté du dossier.

Repliez le dossier sur le coussin et rabattez l'ensemble vers l'avant.

Pour version L, voir page suivante.



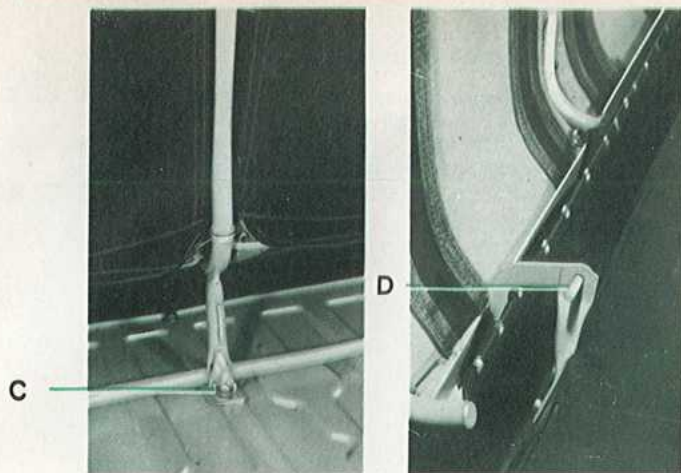
Pour certains équipements, le dossier est maintenu en position relevée par un dispositif de verrouillage automatique; pour déverrouiller et replier le dossier, soulevez le levier **E**.



## Banquette arrière repliable (suite) (RENAULT 4)

Pour rabattre le siège, il faut également dévisser la vis à oreilles **C**.

La banquette peut être retirée : déplacez la banquette latéralement pour dégager les axes d'articulation **D** des supports de fixation.

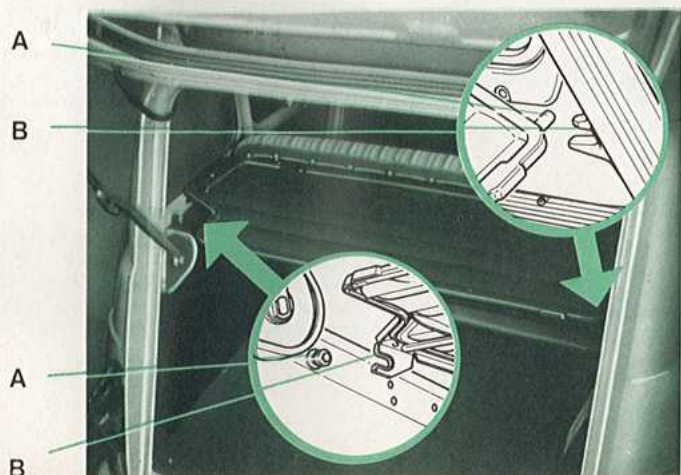


## Tablette arrière mobile\*

La tablette est fixée à l'avant sur le dossier du siège par charnières, à l'arrière par des encoches **B** s'engageant sur des tenons **A**.

**Repliage de la tablette :** Libérez le dossier (voir page 18) et ramenez-le légèrement vers l'avant pour dégager les encoches de fixation **B**. Un dispositif à ressort prévu sur l'arrière du dossier maintient la tablette en position rabattue. Si vous ne désirez pas replier la banquette, n'oubliez pas de remettre en place les barrettes de fixation.

**Remise en place de la tablette :** Le dossier étant légèrement incliné vers l'avant, tirez sur le bas de la tablette et relevez-la jusqu'à l'horizontale. Ramenez le dossier vers l'arrière en engageant les tenons latéraux dans les encoches.

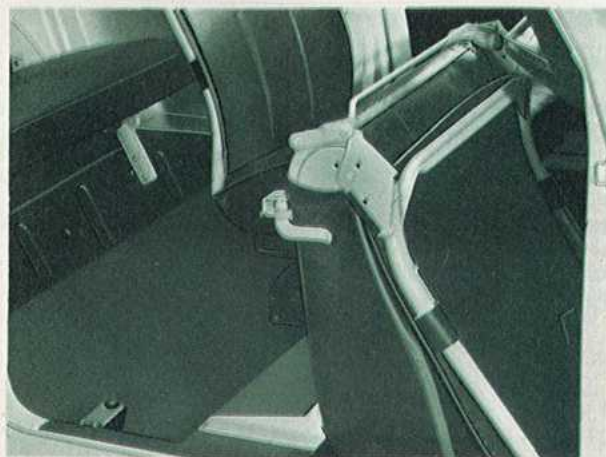
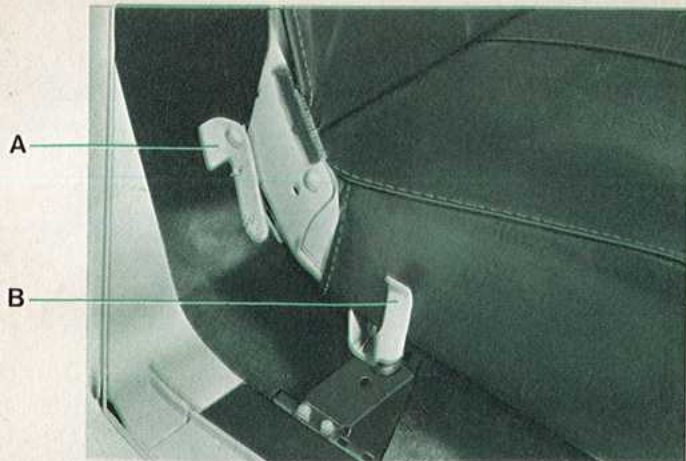


\* suivant équipements.



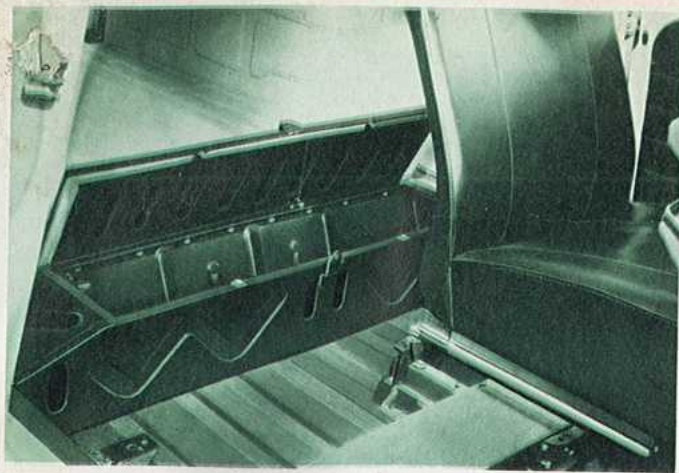
## Siège repliable (fourgonnette et break)

Le fauteuil du passager avant est repliable.  
Basculez le levier **A** vers l'arrière pour déverrouiller le dossier.  
Repliez le dossier sur le siège. Tirez sur le levier **B** vers l'extérieur pour déverrouiller le siège. Rabattez l'ensemble vers l'avant.  
Pour remettre le siège en position d'utilisation : relevez le siège et ensuite, relevez le dossier.



20

aménagement intérieur



## Coffre intérieur (fourgonnette)

Sur certaines versions un coffre fermé par un couvercle permet le rangement d'outils ou de petit matériel. Il est situé derrière les sièges.

## Plafonnier

Pour allumer, tournez le globe « sens inverse d'horloge » sans appuyer.  
Pour changer une lampe, tournez le globe « sens inverse d'horloge » en appuyant dessus pour échapper le cran d'arrêt.

## Cendrier

Pour vider les cendres, sortez-le de son logement; il n'est maintenu que par deux lames formant ressort.

## Pare-soleil

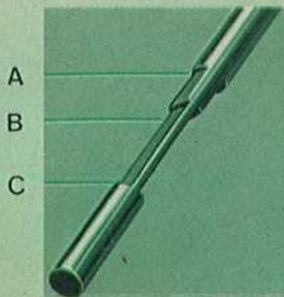
Les deux pare-soleil sont rabattables et orientables.  
Pour mettre le pare-soleil en position latérale, ne forcez jamais sur la rotule : abaissez le pare-soleil avant de le faire pivoter.

## Rétroviseurs

Vous pouvez régler la hauteur du rétroviseur intérieur en le tournant d'un demi-tour.

Le rétroviseur extérieur est orientable. S'il ne tient pas bien réglé, faites durcir son réglage d'orientation par un Agent Renault.





- A niveau maxi
- B niveau rodage
- C niveau mini
- D remplissage moteur
- E jauge
- F filtre d'huile

R 1123 - R 1126  
R 2106 - R 2109  
R 2391 - R 2392

R 2370  
R 2430

## Graissage

Il est essentiel d'assurer le graissage correct de votre voiture. Il est d'ailleurs très réduit.

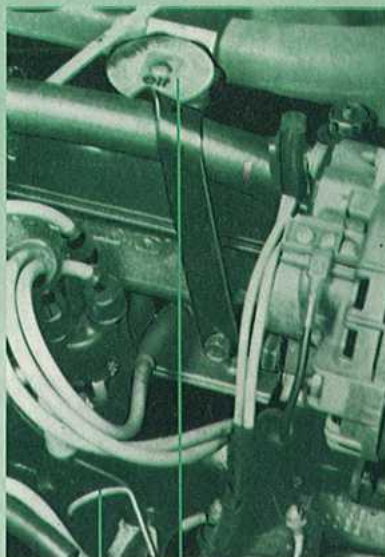
### HUILE MOTEUR

Utiliser normalement de l'huile multigrade **15 W 40**, **20 W 40** ou **20 W 50**.

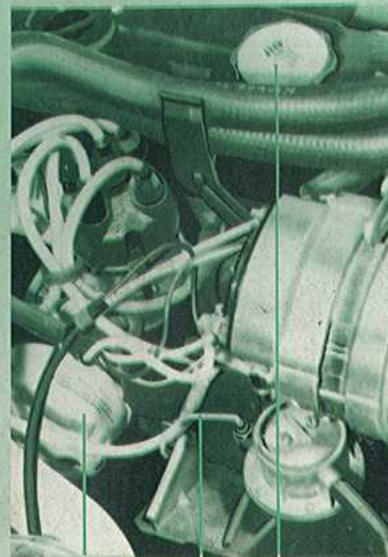
— En dessous de -10 °C (+14 °F) employer de l'huile multigrade **15 W 40** ou **10 W 30**.

— En dessous de -20 °C (-4 °F) employer de l'huile multigrade **5 W 20** dans les pays approvisionnés. A défaut, utilisez une huile **10 W 30**.

L'emploi des huiles **10 W 30** est déconseillé quand la température ne l'impose pas. Cependant si une huile **10 W 30** est utilisée pour favoriser un démarrage par temps froid, son emploi reste possible si la température s'élève à +10 °C ou +15 °C.



E D



F E D

Le niveau d'huile dans le moteur doit être contrôlé **régulièrement** entre chaque vidange à l'aide de la jauge **E**. Il ne doit jamais descendre au-dessous du repère « **MINI** ».

Sur les véhicules neufs, le moteur est rempli au niveau moyen pour la période de rodage.

Si le niveau se situe au-dessous du repère **C**, il est nécessaire d'ajouter de l'huile.

La première vidange doit être faite entre 1 000 et 1 500 km (600 et 900 miles) et ensuite tous les 7 500 km (4 500 miles) ; voir document annexe « **GARANTIE et ENTRETIEN** ».

Toutefois, une utilisation spéciale peut justifier des vidanges plus rapprochées. Demandez conseil à votre Agent.

Si votre moteur est équipé d'un filtre à huile, au remplacement de la cartouche, nettoyez le socle et huilez le joint. Resserrez la cartouche après montée du moteur en température et ajoutez 0,25 l (1/2 Imp. pt) à la quantité prévue.

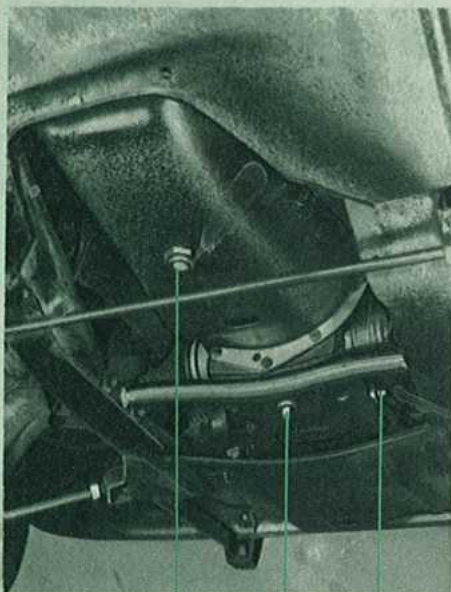
## 22 conseils importants

### HUILE BOITE-PONT

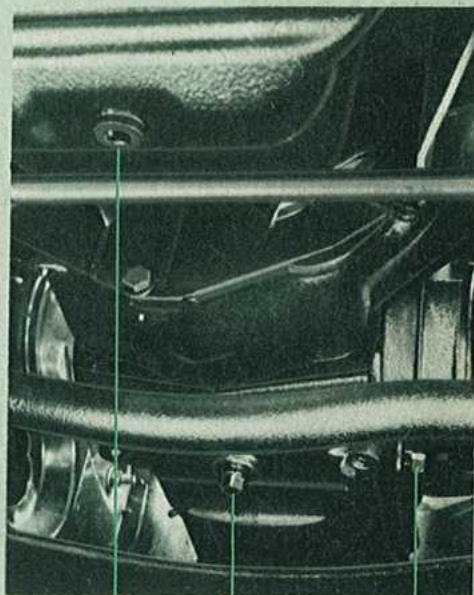
Le graissage est à faire avec de l'huile correspondant à la norme API GL4 (SAE 80) ou API GL4 (SAE 75) pour pays très froids.

R 1123 - R 1126  
R 2106 - R 2109  
R 2391 - R 2392

R 2370  
R 2430



D E C



D E C

**Pulvérisation** : Nous vous déconseillons formellement d'employer des produits à base de gas-oil. La protection peut être réalisée par des produits du commerce à base de caoutchouc.

- C Niveau et remplissage du mécanisme boîte-pont
- D Vidange moteur
- E Vidange boîte-pont



## Rodage

**Vitesse** à ne pas dépasser :

80 km/h (50 m.p.h.) jusqu'à 1000 km (600 miles).

A 1000 km (600 miles), le rodage est en principe terminé.

Néanmoins, ce n'est qu'après 2 à 3000 km (1.200 to 1.800 miles) supplémentaires que vous pourrez demander à votre voiture ses performances normales.

## Avant de prendre la route

Rétablissez s'il y a lieu le niveau d'huile dans le carter moteur. Vérifiez la quantité d'essence dans le réservoir. Le remplissage est situé à l'extérieur de la voiture, côté droit.

Vous n'avez pas à vous soucier du niveau de l'eau dans le radiateur, puisque le circuit de refroidissement est étanche; mais vous pouvez toujours vérifier le niveau dans le vase d'expansion (voir chapitre « Entretien »).

Si vous devez rouler la nuit, n'oubliez pas de régler vos phares suivant la charge de votre voiture (voir page 34).

## Conduite

**Freinage** : Dès le départ, vérifiez l'efficacité de vos freins, en particulier après un lavage au jet ou l'hiver après un séjour prolongé de la voiture à l'extérieur (condensation, givre, gel).

Après le passage d'un gué, vous devez également essayer vos freins; un séchage rapide est obtenu par quelques légers freinages successifs.

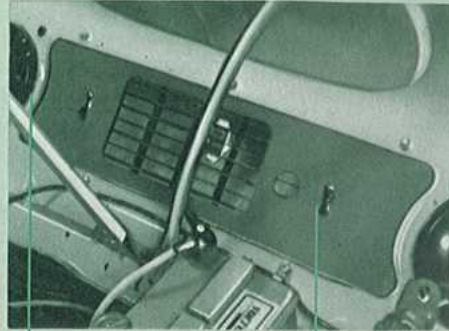
Dans une descente, ne coupez pas l'allumage, ne mettez pas au point mort, et si la descente est forte et longue, passez sur une vitesse inférieure capable d'assurer un freinage moteur de sécurité.

**Débrayage** : Ne laissez pas le pied sur la pédale de débrayage en roulant ou à l'arrêt devant un feu rouge.

**Changement de vitesse** : N'hésitez pas à changer de vitesse lorsqu'un obstacle, ou le profil de la route vous a obligé à un grand ralentissement.

**Appareils de contrôle** : Jetez de temps à autre un coup d'œil sur le tableau de bord.

**Froid, neige, verglas** : L'hiver, pour maintenir sous le capot une température favorable à une bonne carburation, montez derrière la calandre l'écran qui vous a été livré avec votre voiture; fixez-le avec les colliers caoutchouc prévus à cet effet, et orientez convenablement votre filtre à air (voir page 27).



N'oubliez pas de revenir aux dispositions « été » dès que la température dépasse + 10°C (50°F).

Pour rouler sur les routes couvertes de neige ou de verglas, nous avons homologué des chaînes antidérapantes; si vous ne disposez que de deux chaînes, montez-les sur les roues avant. Elles doivent être bien appliquées sur le pneu.

## Remorquage de caravane, bateau, etc.

Afin de respecter les modalités du code de la route, vous devez vous conformer aux conditions de remorquage indiquées au chapitre « Caractéristiques ».

## Frein à main

Pour certains équipements, les freins sont à ratrapage automatique d'usure des garnitures (les segments ne comportent pas de carrés de réglage).

Dans le cas de cet équipement, il est interdit de régler le frein à main en dehors des interventions de réparation.

Pour assurer le freinage, le levier de frein à main doit parcourir de 6 à 8 crans.

**Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.**

## Alternateur

L'alternateur ne doit pas être touché; il ne réclame aucun entretien spécial mais vous devez tenir compte des impératifs suivants :

Ne coupez jamais le circuit alternateur-batterie, quand le moteur tourne, en débranchant une cosse de batterie.

Ne branchez jamais un chargeur sans avoir au préalable déconnecté les deux câbles reliés aux bornes de la batterie.

Ne mettez jamais à la masse le fil « EXC » du régulateur ou de l'alternateur.

La vérification et la remise en état de l'alternateur sont à exécuter par un Agent Renault.

## Accumulateurs (batterie)

Faites le niveau tous les mois, exclusivement avec de l'eau distillée (1,5 cm = 1/2 in) au-dessus des plaques.

Nous avons homologué une eau déminéralisée que vous trouverez chez tous nos Agents.

Une batterie bien chargée ne gèle qu'au-dessous de - 40°C (40°F).

L'hiver, maintenez-la bien chargée.

La borne négative porte le signe - ; elle est reliée au châssis.

Le trou percé au centre des bornes permet le branchement d'une bala-deuse. En cas de court-circuit, n'oubliez pas qu'il suffit de dévisser de quelques tours le bouton qui couronne la borne négative pour isoler la batterie.

Avant toute intervention sur la batterie, il est important de tenir compte des conseils particuliers à l'équipement avec alternateur (voir ci-contre).

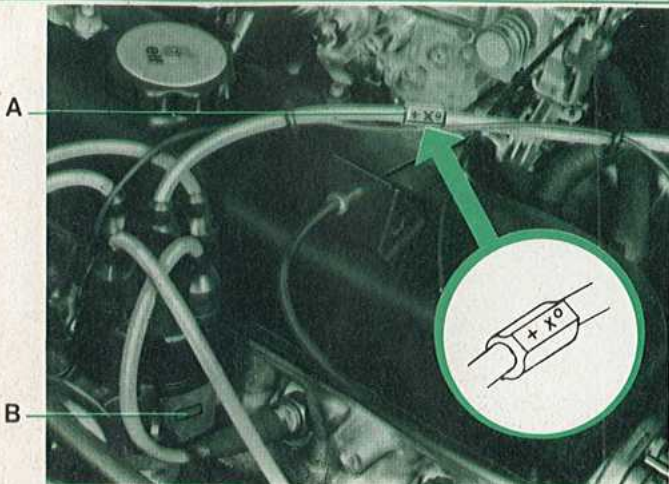
**Nota** : En cas de remplacement de la batterie, consultez votre Agent qui vous indiquera les batteries sélectionnées par nos services techniques.

## Allumage

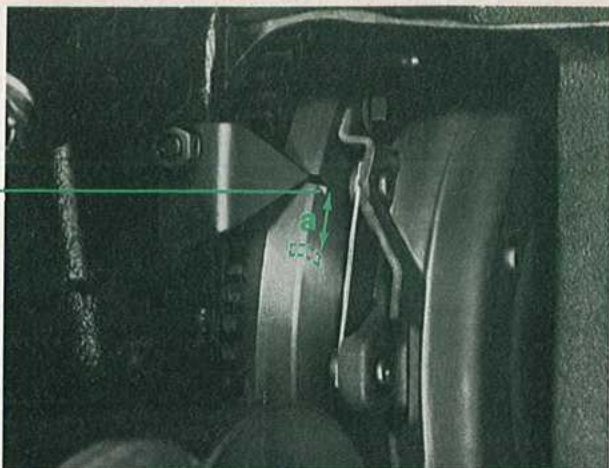
Les réglages de l'allumage nécessitent des appareils spéciaux.

Après réglage de l'écartement des contacts de l'allumeur, il faut procéder au calage du point d'allumage.

Le calage est indiqué sur un des fils du faisceau de l'allumeur (A). Il est déterminé en fonction du numéro de courbe gravé sur l'allumeur (B).





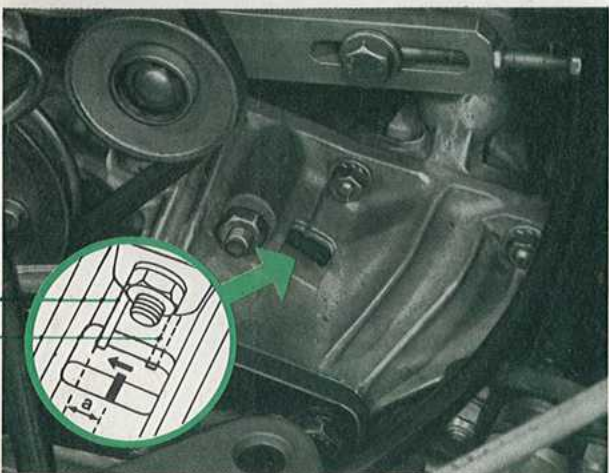


## Allumage (suite)

**R 1123 - R 2106 - R 2392** : Courbe R 284 =  $6^\circ \pm 1^\circ$  (décalage **a**) de la saignée sur le volant par rapport à l'index = 10 mm (13/32 in).

**R 1126 - R 2109 - R 2391** : Courbe R 285 =  $4^\circ \pm 1^\circ$  (décalage **a**) de la saignée sur le volant par rapport à l'index = 7 mm (9/32 in).

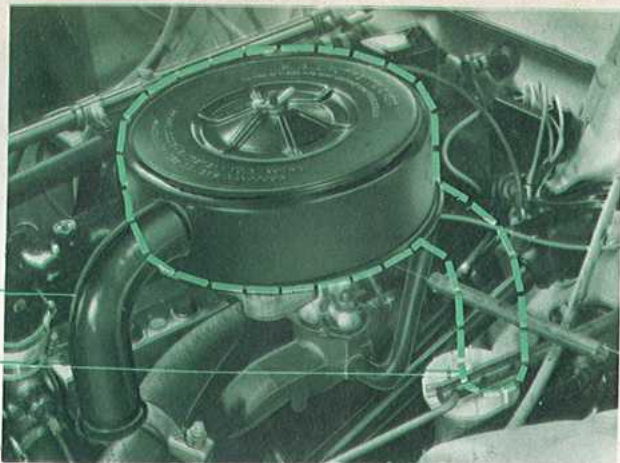
Au point mort haut, la saignée sur le volant est face à l'index fixé sur le carter d'embrayage.



**R 2370 - R 2430** : Courbe R222/C33 =  $3^\circ \pm 1^\circ$  (décalage **a**) de la saignée sur le volant par rapport au repère **1** sur le carter d'embrayage = 6 mm (15/64 in).

Au point mort haut, la saignée sur le volant est face au repère du carter d'embrayage **1**.

Certains carters d'embrayage comportent un repère supplémentaire **2**, qui indique une valeur de  $+4^\circ$ .



## Filtre à air

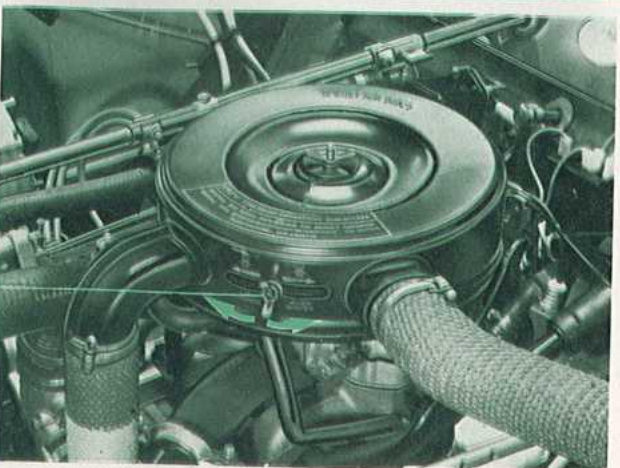
L'état du filtre doit être contrôlé périodiquement (voir document « GARANTIE et ENTRETIEN »).

Un élément filtrant encrassé doit être remplacé car il a une répercussion sur la consommation d'essence et le fonctionnement du moteur.

L'entrée du filtre est à orienter : l'été vers l'arrière, l'hiver vers l'avant (réchauffage de l'air par échappement).

**A** - Position hiver (au-dessous de  $+10^\circ\text{C}$  ( $+50^\circ\text{F}$ ))

**B** - Position été (au-dessus de  $+10^\circ\text{C}$  ( $+50^\circ\text{F}$ ))

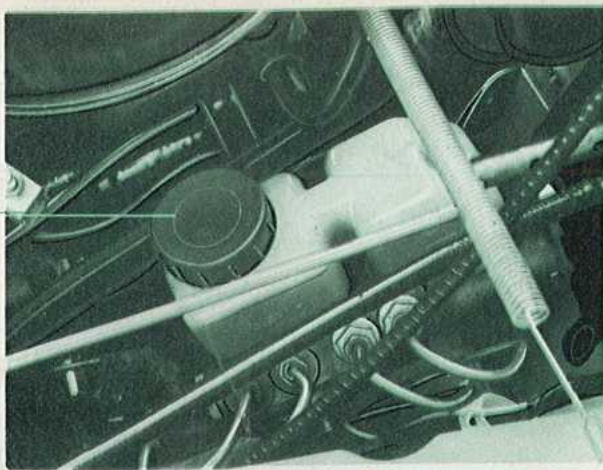


Pour certains équipements le filtre à air comporte deux entrées d'air froid et air réchauffé par l'échappement) dont les ouvertures sont commandées par une trappe mobile.

Par temps froid : déplacez le bouton **C** sur la position : « hiver » marqué sur le couvercle du filtre : cette position de la trappe (admission d'air réchauffé) doit être utilisée quand la température ambiante se situe entre  $0^\circ\text{C}$  et  $+10^\circ\text{C}$  (between  $+32^\circ\text{F}$  and  $+50^\circ\text{F}$ ) et au-dessous de  $0^\circ\text{C}$  ( $+32^\circ\text{F}$ ).

Il est impératif de ramener le bouton **C** sur la position « été » dès que la température se stabilise au-dessus de  $+10^\circ\text{C}$  ( $+50^\circ\text{F}$ ).

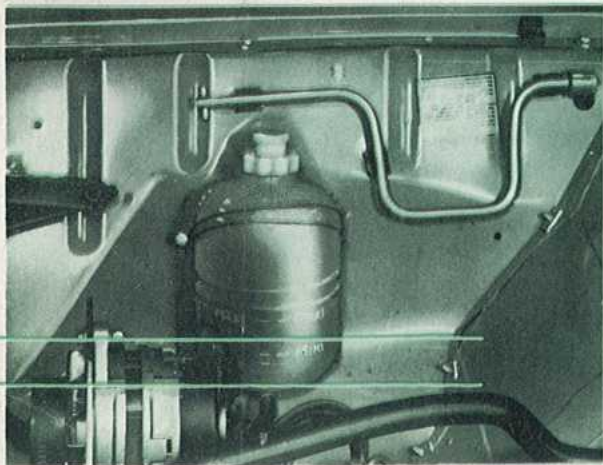




## Freins

Vérifiez souvent le niveau du liquide de frein dans le réservoir **A**. Tout manque de liquide implique la nécessité d'une vérification de l'étanchéité. Le niveau ne doit jamais descendre au repère minimum; le trou de mise à l'air libre ne doit pas être bouché. Il est **important** d'employer un liquide de frein satisfaisant à la norme SAE J 1703 ou SAE 70 R3 sélectionné par nos services techniques.

**Si vous remarquez une anomalie dans le freinage** : une élasticité à la pédale, une course excessive de la pédale, une roue anormalement chaude... **confiez votre voiture à un Agent Renault**, faites-lui également vérifier de temps à autre l'état des canalisations (flexibles sur roues avant). **Ne jouez pas avec votre sécurité.**



## Refroidissement

Le circuit est protégé contre le gel jusqu'à  $-23^{\circ}\text{C}$  ( $-9^{\circ}\text{F}$ ), et pour les pays « grands froids », jusqu'à  $-40^{\circ}\text{C}$  ( $-40^{\circ}\text{F}$ ).

Le vase d'expansion porte des repères « maxi » **B** et « mini » **C**.

Le niveau contrôlé à froid doit se situer entre les deux repères.

Dans le cas où un apport de liquide de refroidissement serait nécessaire, utilisez un liquide agréé par les Services Techniques RENAULT, car il est impératif d'employer un produit qui réponde à des spécifications très particulières.

Vidange et rinçage : voir document « GARANTIE et ENTRETIEN ».



**“ Choisissez parmi notre sélection les équipements et accessoires dont vous souhaitez doter votre voiture ”**

Autoradios  
Consoles  
Antennes  
Housses de siège  
Appui tête  
Boîte de lampes  
Attelages  
Stabilisateurs  
Galeries  
Porte-bagages  
Bouchon antivol  
Roues sport  
Projecteurs

Ceintures de sécurité arrière  
Bavettes pare boue  
Ecran de calandre  
Baguettes de protection de caisse

### Produits d'entretien

Schampooing  
Anti-goudron  
Polish  
Dégrippant  
Lubrifiant silicone  
Bombe de peinture



**“ Pensez à l'entretien de votre voiture ”**

### Lavage

Evitez de laver votre voiture en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Pour le shampooing : utilisez les produits sélectionnés par nos services techniques.

Le shampooing doit être suivi d'un rinçage abondant à l'eau claire.

Pour l'essuyage, employez une peau de chamois.

### Chromes

L'hiver ou au bord de la mer, protégez les chromes avec un corps gras.

Rénovez-les avec les produits sélectionnés par nos services techniques.

### Peinture

La référence de la peinture d'origine est indiquée dans le compartiment moteur.

Comme pour vos accessoires, le spécialiste RENAULT BOUTIQUE vous guidera dans le choix de produits sélectionnés pour toutes vos opérations d'entretien.



## Pneumatiques

Pour une bonne tenue de route, il est recommandé de ne monter sur votre voiture que des pneumatiques de même marque, de même type et de même profil.

Toutefois, dans le cas où un panachage ne peut être évité, il faut respecter les règles suivantes :

- 1°) Les pneumatiques d'un même essieu doivent être de structure identique, radiale ou diagonale.
- 2°) Les pneumatiques radiaux doivent toujours être montés à l'arrière et les pneumatiques diagonaux à l'avant.

En outre, les pneumatiques doivent être en bon état et les sculptures doivent présenter un relief suffisant\* ; (l'adhérence, surtout sur route mouillée, est fonction du degré d'usure).

Des pressions incorrectes entraînent une usure anormale des pneumatiques et nuisent à la tenue de route de la voiture.

La pression de gonflement des pneus doit être vérifiée au moins une fois par mois (pneus froids); la roue de secours doit être gonflée à la même pression que les roues arrière.

Ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Certains pneus comportent une indication sur le flanc donnant le sens de montage : il est impératif de respecter cette indication.

\* Les pneumatiques équipant votre voiture comportent un témoin d'usure à interpréter suivant la législation en vigueur.

Consultez votre Agent Renault.

Les pressions de gonflement sont indiquées ci-contre.

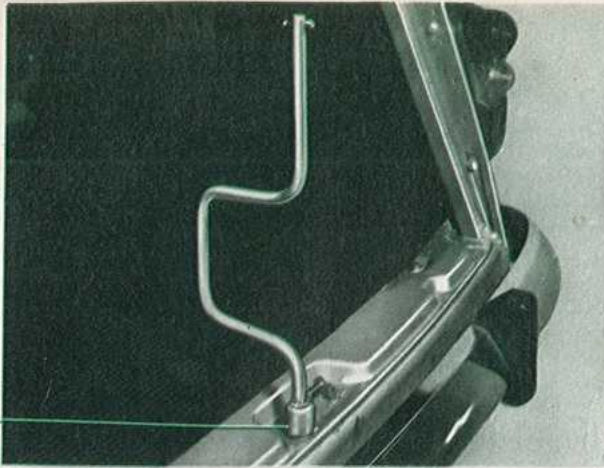
**Pressions de gonflement** à froid (en bars ou kg/cm<sup>2</sup>) (pour la monte des pneumatiques sélectionnés par nos services techniques).

Dimensions	limousine R 1126 R 1123		fourgonnette et break R2106 - R2109 R2391 - R2392		fourgonnette longue et et break long R2370 - R2430	
	Utilisation normale*		Utilisation normale*		Utilisation normale*	
135 SR 13 135 HR 13	AV.	AR.	AV.	AR.	AV.	AR.
145 SR 13 145 HR 13	1,4 (19 psi)	1,6 (23 psi)	1,4 (19 psi)	1,8 (25 psi)	1,5 (21 psi)	2,0 (28 psi)

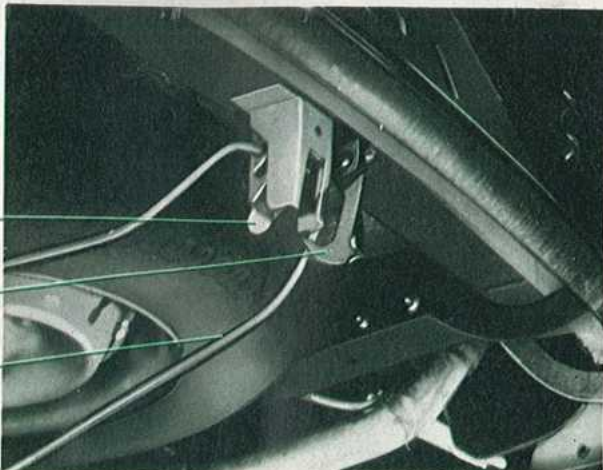
\* Pour une utilisation à pleine charge ou parcours sur autoroute, il convient de majorer les pressions indiquées ci-dessus de :

**0,1 bar (1 1/2 psi)** à l'avant,

**0,2 bar (3 psi)** à l'arrière



A



C

D

B

## Changement de roue

### Roue de secours

Elle est située sous le plancher à l'arrière du véhicule, pour la sortir :

- ouvrez le hayon,
- desserrez de 8 à 10 tours, avec la manivelle, la vis **A**.

Basculez la crémaillère **C** vers l'avant et tirez légèrement sur l'arrière **B** du berceau pour le dégager des crans de la crémaillère (deux crans).

Pour remettre en place la roue de secours, placez la roue sur le berceau et soulevez l'arrière de ce dernier, utilisez le cran de la crémaillère qui convient le mieux pour assurer une bonne fixation et serrez la vis **A**.

**Nota :** Pour certains équipements, un crochet de sécurité interdit la chute accidentelle du support de roue de secours. Dans ce cas, pour abaisser le berceau, il faut tirer le crochet **D** vers l'arrière.

**Lorsque la roue de secours est mise en service, faites vérifier sa pression de gonflement.**

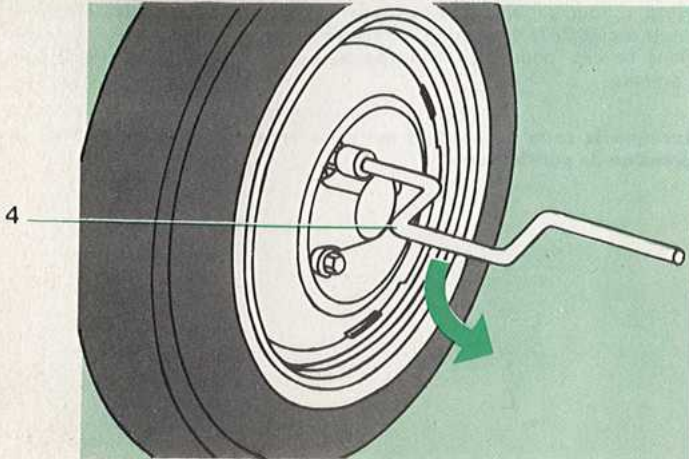
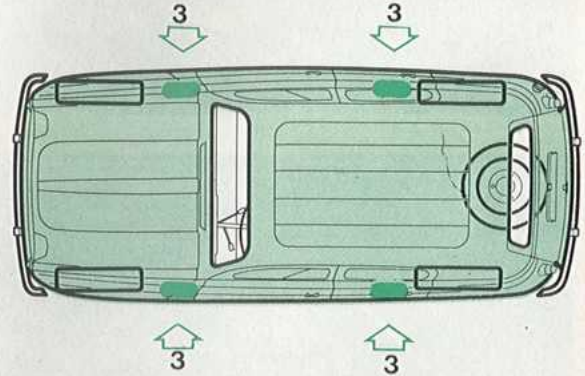
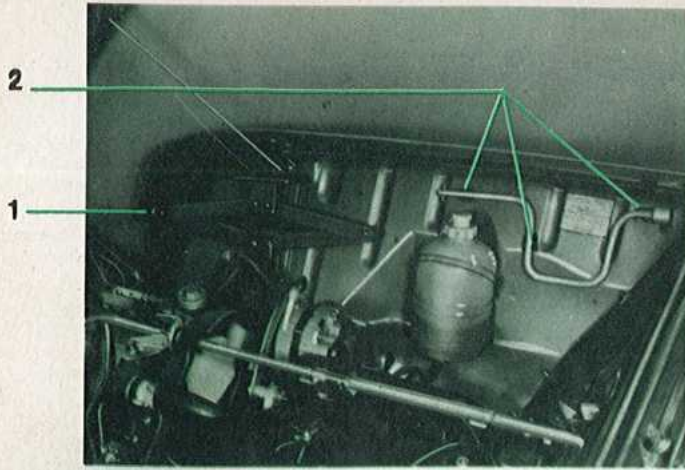


## Manivelle et cric

Ils sont situés à droite du compartiment moteur. Le cric est fixé par blocage; dévissez de quelques tours la vis de cric 1 pour le sortir facilement. La manivelle est fixée en trois points (2). Elle sert pour tourner la vis du cric, pour retirer les enjoliveurs et les écrous de roue et pour la dépose de la roue de secours.

**Important :** N'utilisez pas le cric pour effectuer une réparation sous le véhicule.

**Levage de la voiture :** sur chaque côté de la voiture deux emplacements 3 sont prévus à la partie inférieure de la carrosserie près des roues, pour accrocher la tête de cric.



**Pour changer une roue, procédez de la manière suivante :**

- Serrez le frein à main et engagez une vitesse pour immobiliser les roues avant.
- Engagez une vitesse pour immobiliser le véhicule.
- Débloquez les écrous de la roue à changer avec la manivelle (sans les démonter).

Positionnez la manivelle 4 sur l'écrou à débloquer de façon à appuyer dessus et non à tirer vers le haut.

32 incidents

— Accrochez la tête de cric sur le support le plus proche de la roue à soulever

Présentez le cric horizontalement pour l'accrocher dans la lumière 5 (la tête de cric doit être orientée pour que sa partie formant crochet soit dirigée vers vous).

— Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous le véhicule). Sur un sol non stable, interposer une planchette sous la semelle du cric.

— Engagez la manivelle dans le cric 6, en commençant par engager l'un des ergots dans la boutonnière fermée et soulevez le véhicule de quelques centimètres pour décoller la roue du sol.

— Démontez les écrous avec la manivelle.

— Retirez la roue crevée.

— Mettez la roue de rechange en place.

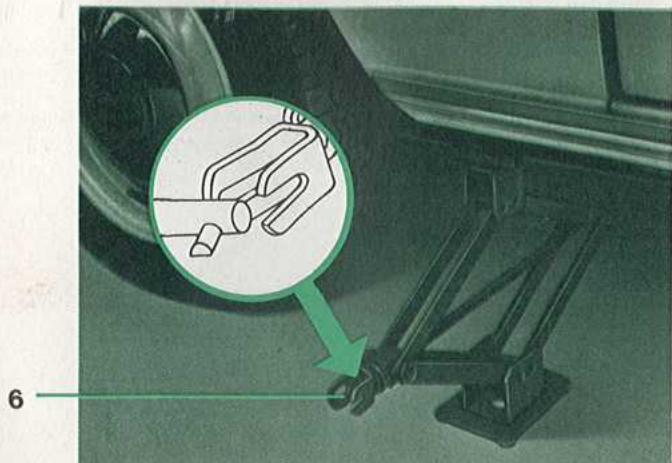
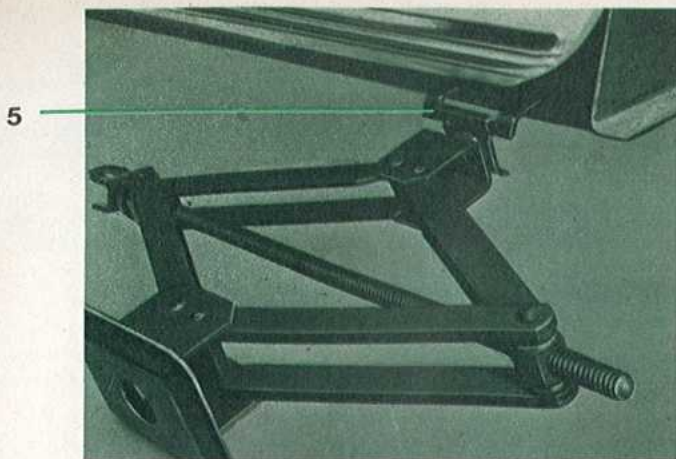
Mettez la roue en place sur la tige de fixation supérieure et centrez-la sur les autres fixations.

— Serrez les écrous de fixation et descendez le cric.

Lorsque toutes les roues reposent sur le sol, serrez à fond les écrous de fixation à l'aide de la manivelle.

Après quelques kilomètres de route, vérifiez le serrage des écrous.

Faites vérifier les pressions et réparer au plus vite la roue crevée et remettez-la en service. Avant de remettre dans le coffre la roue de secours, faites-la gonfler à la même pression que les roues arrière.





## Réglage des phares

Il est important que vos phares soient correctement réglés. Les faisceaux des feux de croisement doivent être parallèles à l'axe de la voiture.

A une distance de 8 m (25 ft), la coupure horizontale du faisceau doit être de 10 à 15 cm (4 to 6") plus basse que l'axe des phares (voiture non chargée).

**Confiez le réglage de vos phares à un agent Renault :** il dispose des appareils nécessaires à un réglage précis (conforme au code de la route).

- A** Vis de réglage de direction.
- B** Vis de réglage en hauteur.

**Réglage en fonction de la charge :** Un dispositif de réglage « vide-charge » permet de modifier le réglage initial de la hauteur des faisceaux lumineux suivant que la voiture est plus ou moins chargée.

**Voiture chargée :** déplacez le levier **C** vers la gauche.

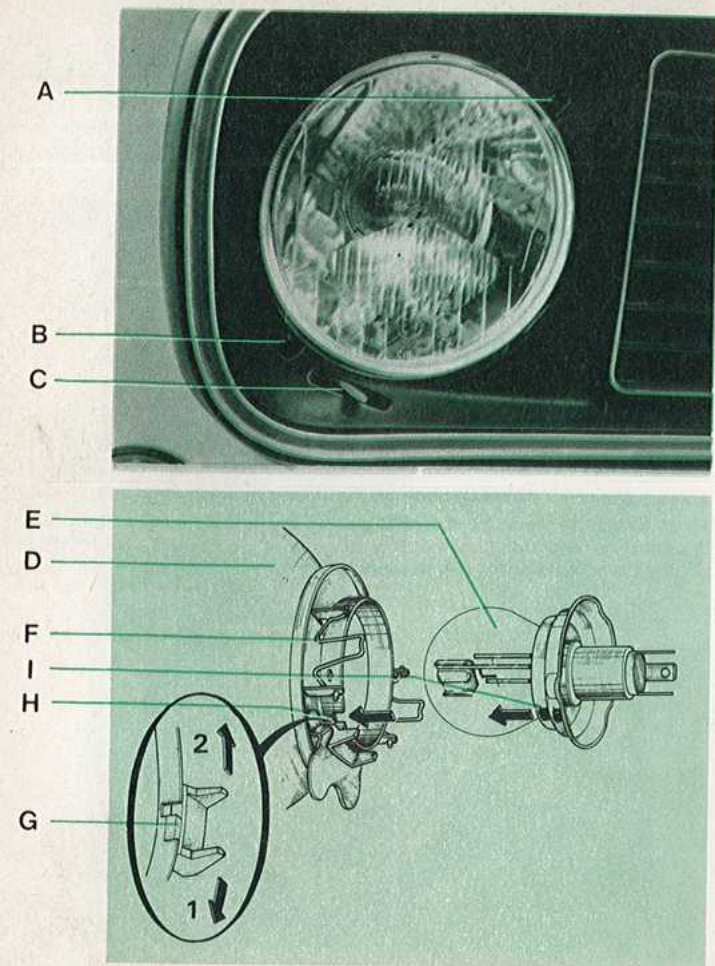
**Voiture peu chargée :** ramenez le levier **C** vers la droite.

**Sur certains équipements,** le bloc optique porte un rotateur à utiliser dans le cas d'un changement de circulation (circulation à gauche - circulation à droite).

Il faut procéder comme pour un changement de lampe; sortir la lampe, déplacer le rotateur (sur support de lampe) suivant les indications portées sur le bloc optique, et remettre la lampe en place.

- D** Bloc optique
- E** Lampe avec douille à collerette
- F** Agrafe
- G** Petit levier (rotateur)
- H** Encoche (logement de l'ergot de la lampe)
- I** Ergot de la lampe

- 1** Circulation à droite
- 2** Circulation à gauche



34 incidents

## Remplacement d'une lampe de phare

Levez le capot moteur. Débranchez le connecteur et basculez les ressorts de fixation de la lampe (la coupelle à deux étages fait partie du culot de la lampe).

Remettez en place, la lampe neuve bien propre; elle porte un ergot qui interdit toute erreur d'orientation.

Après le changement d'une lampe de phare, faites vérifier le réglage du phare (voir page 34).

**Nota :** Pour certains équipements, le fond du cuvelage est pourvu d'une bonnette de protection maintenue par des bossages intérieurs; il faut tirer sur la bonnette pour la déboîter.

- A** Bloc optique
- B** Sauterelles de fixation (ressorts)
- C** Lampe avec douille à collerette
- D** Connecteur

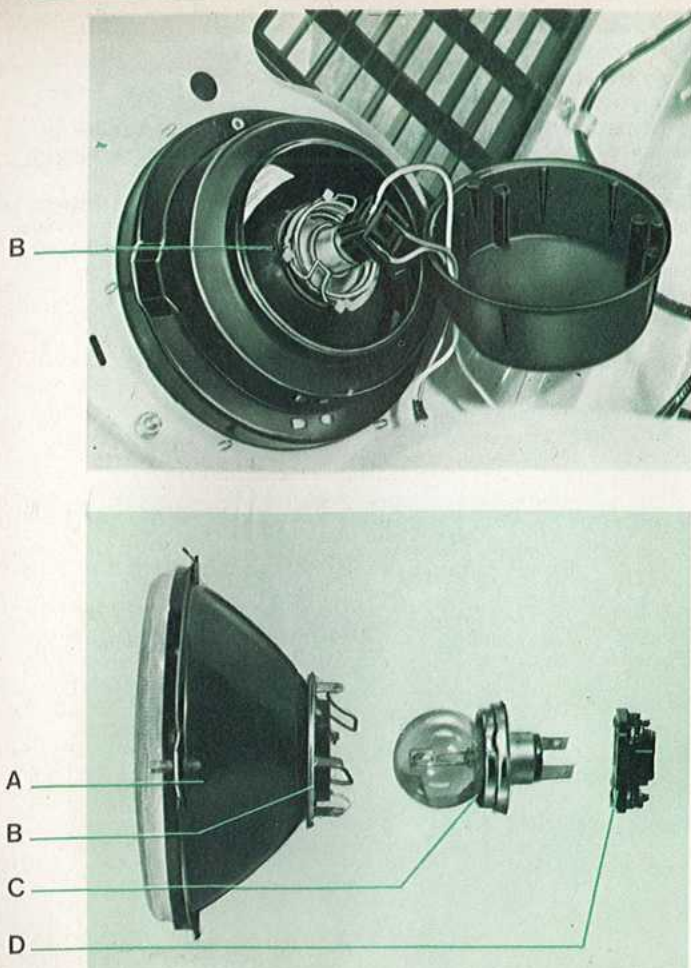
## Phares à iode

(En option, pour certains équipements).

La lampe est fixée par un ressort retenu dans deux encoches.

Au remontage d'une lampe neuve, il est nécessaire de prendre certaines précautions pour ne pas toucher le verre de la lampe; nous vous conseillons de tenir la lampe par son culot.

Les formes de la lampe et de son support interdisent toute erreur d'orientation au montage.



incidents

35



## Remplacement des lampes

### Lampes pouvant équiper votre voiture (12 volts)

Ayez toujours à votre disposition une boîte de lampes de rechange.

Feux de route et feux de croisement	Lampe "route-croisement" 45/40 watts, culot P.45 t 41 jaune Lampe à iode, type H4 pour certains équipements.
Feux de position avant Feux de position arrière et Stop	Lampe 5 watts, type R 19 Lampe 21/5 watts type P 25-2
Feux indicateurs de direction avant et arrière	Lampe 21 watts, type P.25-1, culot de 15 type BA 15 s/19
Feux de direction latéraux*	Lampe 4 watts type T8.4, culot BA 9 s
Plafonnier	Lampe 5 watts navette 10 x 39 type C 11
Éclaireur de plaque de police	Lampe 5 watts, type R 19 culot BA 15 s/19
Feux témoins et éclaireur de tableau de bord	Lampe 2 watts, type T 8 culot BA 9 s

\* Spécial à certains équipements

#### Feu de position et feu indicateur de direction avant :

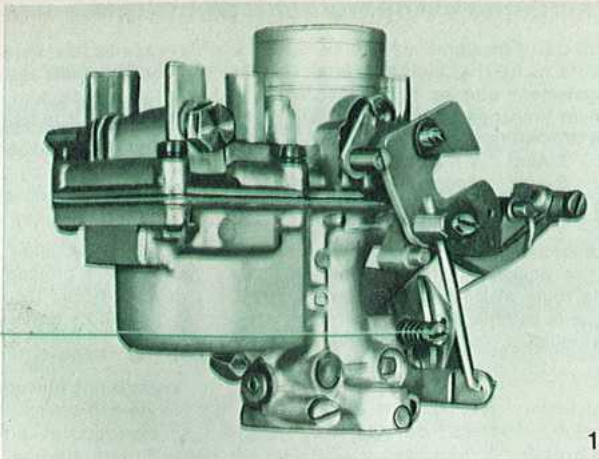
Retirez le couvercle fixé par une vis.

#### Feu arrière et stop :

Retirez le couvercle (deux vis).

**Feu latéral (sur certains équipements) :** La lampe est accessible par l'intérieur de l'aile. Rabattez la rondelle protectrice et tirez sur le support de lampe pour le sortir.

**Phares antibrouillard :** Si vous désirez équiper votre voiture de feux de brouillard, consultez un Agent Renault, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblages, organes..., en particulier l'alternateur) et la perte de garantie pour cet ensemble.



#### 1 - Carburateur Zenith 28 IF

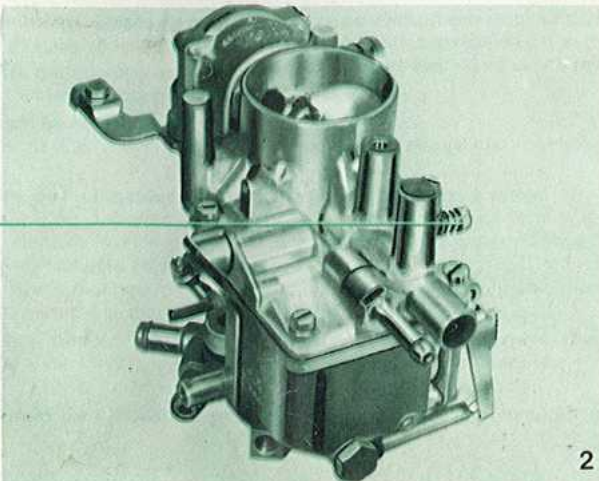
#### 2 - Carburateur Solex 32 EISA 4 (pour certains équipements)

Ces deux carburateurs sont à commande manuelle du volet de départ à froid (starter).

Le réglage précis des carburateurs doit être confié au « Diagnostic-Entretien » RENAULT. Toutefois, en cas d'incident, si votre moteur cale, vous pouvez en agissant sur la vis A régler le ralenti.

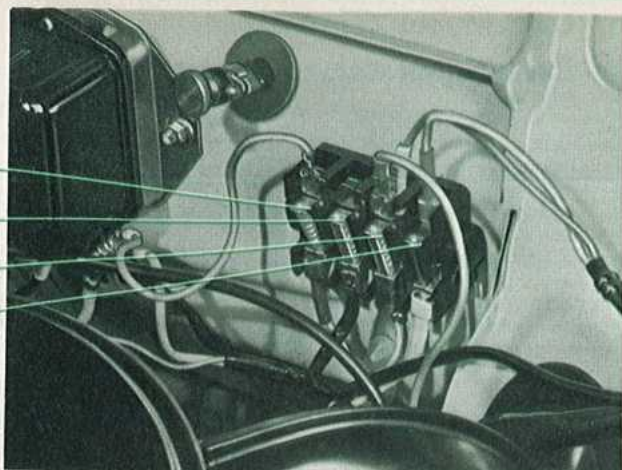
Mais ceci n'est qu'un dépannage provisoire. Vous devez le plus tôt possible faire régler le carburateur par un Agent RENAULT, afin de respecter les normes en vigueur, concernant l'antipollution.

**Nota :** les vis de réglage coiffées d'un capuchon ne doivent pas être touchées.





1  
2  
3  
4



## Incidents « Appareillage électrique »

En cas d'incidents de fonctionnement d'un appareil électrique, avant toute recherche, vérifiez que les fusibles sont en bon état; assurez-vous également que les fiches raccord de l'appareil en cause sont correctement branchées. Les fusibles sont dans un boîtier fixé sur le tablier, dans le compartiment moteur.

- 1 - 8 Amp. : + plafonnier (avant contact).
- 2 - 8 Amp. : Appareils de contrôle et feux stop.
- 3 - 8 Amp. : + Essuie-vitre.
- 4 - 5 Amp. : Centrale clignotante.

Le cache-fusibles comporte en outre deux fusibles de rechange. Sur certains équipements, une boîte à fusibles supplémentaire protège les feux de route et les feux de croisement. En cas de court-circuit n'oubliez pas que la batterie peut être facilement débranchée, il suffit de dévisser l'écrou à oreilles qui coiffe l'une des bornes de la batterie.

Ayez toujours des fusibles de rechange à votre disposition. Vous trouverez chez votre Agent Renault une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

38 incidents

## Anomalies de fonctionnement moteur

Si votre voiture est convenablement entretenue, elle ne doit pas avoir d'incidents susceptibles de l'immobiliser longtemps.

### Le moteur ne part pas

#### Le démarreur n'entraîne pas le moteur

Cosses de batterie sales ou mal serrées. Prise masse desserrée. Mauvais contact d'une fiche raccord de câblage.

**Batterie déchargée :** faites-vous pousser ou tirer en embrayant sur la 2<sup>e</sup> vitesse, ou mieux, si vous disposez des câbles électriques prévus à cet effet (vous en trouverez chez un Agent Renault), empruntez un peu d'énergie à la batterie d'un autre véhicule.

Reliez les deux batteries à l'aide des pinces sur les bornes de celles-ci.

**Attention :** borne + à borne + (pince à manche rouge), borne - à borne - (pince à manche noire ou verte).

Actionnez le démarreur; déposez les câbles dès le démarrage du moteur.

### Le démarreur fonctionne

Fils d'allumage débranchés ou mal branchés. Humidité sur les bougies, la bobine, le couvercle de l'allumeur. Contacts de l'allumeur déréglés ou en mauvais état. Fixation du carburateur desserrée. Manque d'essence dans le réservoir. Pompe à essence détériorée.

### Le moteur part. Il cale au ralenti

Gicleur de ralenti bouché. Fixation du carburateur desserrée.

### Il étouffe quand vous accélérez

Gicleur de marche bouché.

### Sur route. Le moteur a des ratés

Contacts de l'allumeur mal réglés. Bougie en mauvais état, porcelaine cassée.

### L'aiguille de l'indicateur de charge se situe dans la zone rouge

L'incident n'est pas critique et vous pouvez rouler pour vous rendre chez l'Agent Renault le plus proche. Une courroie anormalement tendue ou en mauvais état peut en être la cause.

**Nota :** Après montage d'une courroie neuve, la tension doit être refaite après 10 minutes de marche.

**Si le feu témoin de pression d'huile et de température d'eau s'allume :** vous devez vérifier : **Le niveau d'huile :** rétablissez-le s'il y a lieu.

**La courroie de ventilateur pompe à eau :** elle doit être correctement tendue.

**Le vase d'expansion :** Il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, remplissez-le à demi avec de l'eau (bouchon vissé) et faites le plein du radiateur (clé à bougie) après l'avoir laissé suffisamment refroidir pour éviter toute émission de vapeur. Tous ces points ayant été contrôlés et les corrections nécessaires faites, remettez le moteur en marche. Si le feu-témoin ne reste pas allumé, vous pouvez repartir, mais vous devez néanmoins vous rendre chez l'Agent le plus proche, car ce dépannage n'est que provisoire.

**Nota :** Dans le cas d'un manque d'eau important, il ne faut jamais remplir avec de l'eau froide si le moteur est très chaud.

**Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.**

## Pare-brise

En cas de choc sur le pare-brise entraînant sa détérioration, nous vous conseillons dès l'impact, d'obturer les ouïes de désenbuage avec des chiffons afin d'éviter que des débris ne s'y introduisent au moment de la dépose ou de la chute accidentelle du pare-brise. Nous avons sélectionné un pare-brise gonflable particulièrement étudié qui vous permettra provisoirement de continuer votre chemin en toute sécurité.

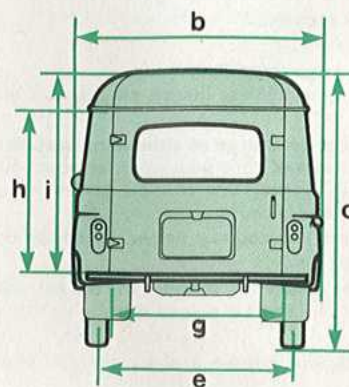
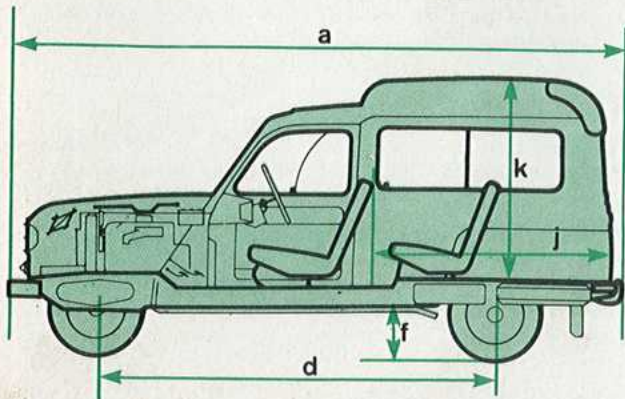
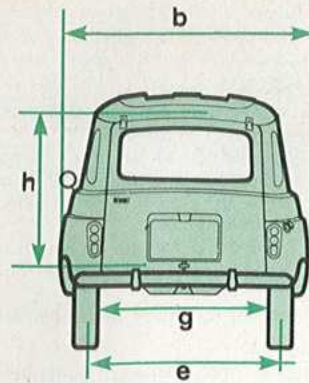
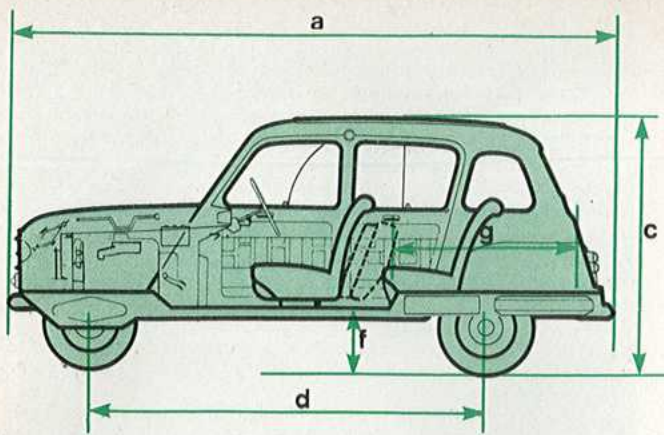
## Remorquage

**Important :** En cas de dépannage par remorquage, ne jamais prendre les tubes de transmission comme points d'attache.

## Utilisation d'un appareil de « levage » en atelier.

N'utilisez que les emplacements prévus sur nos véhicules, par nos services techniques.





40 caractéristiques

**Dimensions**

	<b>RENAULT 4 RENAULT 4TL</b>	<b>RENAULT 4F4</b>	<b>RENAULT 4F6</b>
<b>a</b> longueur hors tout	3,668 m (12 ft 13/32 in)	3,653 m (11 ft 11 13/16 in)	3,853 m (12 ft 7 3/4 in)
<b>b</b> largeur hors tout	1,485 m (4 ft 10 7/16 in)	1,500 m (4 ft 11 in)	1,532 m (5 ft 5/16 in)
<b>c</b> hauteur totale	à vide : 1,550 m (5 ft 1 in) en charge : 1,440 m (4 ft 9 in)	1,710 m (5 ft 7 5/16 in)	1,720 m (5 ft 7 3/4 in)
<b>d</b> empattement	à gauche : 2,401 m (7 ft 10 1/2 in) à droite : 2,449 m (8 ft 27/64 in)	2,401 m (7 ft 10 1/2 in)	2,521 m (8 ft 3 1/4 in)
<b>e</b> voie au sol	avant 1,280 m (4 ft 2 3/8 in) arrière : 1,244 m (4 ft 31/32 in)	1,280 m (4 ft 2 3/8 in)	1,280 m (4 ft 2 3/8 in)
<b>f</b> garde au sol (en charge)	sous barre anti-roulis : 0,175 m (6 7/8 in)	0,140 m (5 1/2 in)	0,140 m (5 9/16 in)
<b>g</b> largeur entrée arrière	0,950 m (3 ft 1 3/8 in)	1,000 m (3 ft 3/8 in)	1,016 m (3 ft 4 in)
<b>h</b> hauteur entrée arrière	0,860 m (2 ft 9 7/8 in)	0,938 m (3 ft 15/16 in)	0,920 m (3 ft 1/4 in)
<b>i</b> hauteur totale entrée arrière trappe de pavillon ouverte		1,120 m (3 ft 8 1/16 in)	1,120 m (3 ft 8 1/8 in)
<b>j</b> profondeur de chargement : — banquette arrière repliée — sans banquette arrière	1,090 m (3 ft 6 7/8 in)	1,090 m (3 ft 6 7/8 in) 1,300 m (4 ft 7 1/8 in)	1,490 m (4 ft 10 11/16 in)
<b>k</b> hauteur de chargement		1,150 m (3 ft 9 1/4 in)	1,200 m (3 ft 11 1/4 in)



## Caractéristiques châssis

Direction à crémaillère

	RENAULT 4 - RENAULT 4TL RENAULT 4F4		RENAULT 4F6	
Diamètre de braquage : entre trottoirs	9,75 m	(32 ft)	10,35 m	(33 ft 11 1/2 in)
entre murs	10,10 m	(33 ft 1 5/8 in)	10,75 m	(35 ft 3 1/4 in)
Ouverture des roues avant (hauteur du dessous de longeron inférieur de 80 mm (3 5/32 in) à celle de l'axe de la roue)	1 à 5 mm (3/64 to 3/16")			
Suspension	Roues indépendantes, barres de torsion, amortisseurs hydrauliques, barres anti-roulis			
Embrayage : garde au levier de débrayage	2,5 mm	(3/32")		
Freinage : au pied	Hydraulique sur les quatre roues avec répartiteur de freinage			
Freinage : à main	Mécanique sur roues avant			

## Poids et charge remorquable

	RENAULT 4		RENAULT 4 TL		
	R 1123	R 1126	R 1123	R 1126	R 1126
Dimensions des pneumatiques	135-13	135-13	135-13	145-13	135-13
Poids à vide en ordre de marche :					
— avant	385 kg	385 kg	390 kg	390 kg	390 kg
— arrière	280 kg	280 kg	305 kg	305 kg	305 kg
— total	665 kg	665 kg	695 kg	695 kg	695 kg
Poids maximal autorisé sur essieu :					
— avant	500 kg	500 kg	500 kg*	530 kg*	500 kg
— arrière	570 kg	570 kg	570 kg*	600 kg*	570 kg
Poids total autorisé en charge (PTMA)	1 025 kg	1 025 kg	1 025 kg*	1 095 kg*	1 025 kg
Poids total roulant autorisé (PTR) : Démarrage dans une rampe de 12 %	1 600 kg	1 495 kg	1 600 kg	1 600 kg	1 495 kg
Dans la limite de ce PTR le poids d'une remorque attelée à ce véhicule peut atteindre :					
— remorque sans frein	330 kg	330 kg	330 kg	330 kg	330 kg
— remorque avec frein	625 kg	520 kg	625 kg	555 kg	520 kg
Report de flèche admis sur essieu arrière :	50 kg	50 kg	50 kg	50 kg	50 kg
Poids total roulant possible, pour démarrage dans une rampe de 15 %, valable seulement pour les <b>véhicules commercialisés en SUISSE</b> .			Limousine R 1123 1 300 kg		
Dans la limite de ce poids total roulant, le poids d'une remorque freinée attelée à ce véhicule, peut atteindre :			255 kg		
Pour toute adaptation, attelage, remorquage : consultez votre Agent RENAULT					

\* Pour Italie et Suisse, ces caractéristiques de charge sont différentes : renseignez-vous auprès de votre Agent Renault.

42 caractéristiques

## Poids et charge remorquable (suite)

	RENAULT 4F4 tôlées R 2109 et R 2106		RENAULT 4F4 vitrées R 2392 et 2391	RENAULT 4F6 tôlée R 2370	RENAULT 4F6 vitrée R 2370 R 2430
	pneus 135-13	pneus 145-13	pneus 135-13	pneus 145-13	pneus 145-13
Poids à vide en ordre de marche :					
— avant	390 kg		395 kg	425 kg	430 kg
— arrière	290 kg		315 kg	325 kg	350 kg
— total	680 kg		710 kg	750 kg	780 kg
Poids maximal autorisé sur essieu :					
— avant	500 kg	520 kg	500 kg	520 kg	570 kg
— arrière	590 kg	650 kg	590 kg	650 kg	700 kg
Poids total autorisé en charge	1 055 kg	1 105 kg	1 055 kg	1 105 kg	1 220 kg
Poids total roulant autorisé (démarrage dans une rampe de 12 %).	R 2109 : 1 490 kg	1 490 kg	R 2392 : 1 490 kg	1 490 kg	1 920 kg
	R 2106 : 1 605 kg	1 605 kg	R 2391 : 1 605 kg	1 605 kg	1 920 kg
Dans la limite de ce PTR le poids d'une remorque attelée à ce véhicule peut atteindre :					
— remorque sans frein	340 kg	340 kg	355 kg	355 kg	375 kg
	R 2109 : 485 kg	435 kg	R 2392 : 485 kg	435 kg	
— remorque avec frein	R 2106 : 600 kg	550 kg	R 2391 : 600 kg	550 kg	750 kg
Report de flèche admis sur essieu arrière	50 kg	50 kg	50 kg	50 kg	50 kg
Le report de la flèche de la remorque ne doit pas entraîner le dépassement du poids maxi autorisé sur essieu arrière.					
Poids total roulant possible pour démarrage dans une rampe de 15 %, valable seulement pour les <b>véhicules commercialisés en SUISSE</b> .	R 2109	R 2106	R 2392	R 2391	R 2370
	1 200 kg	1 300 kg	1 200 kg	1 300 kg	1 600 kg
Dans la limite de ce poids total roulant, le poids d'une remorque freinée attelée à ce véhicule peut atteindre :	195 kg	245 kg	195 kg	245 kg	430 kg
Pour toute adaptation, attelage, remorquage : consultez votre Agent RENAULT.					



# schéma électrique

## Répertoire des fils

Chaque fil est identifié par un numéro suivi de lettres indiquant la couleur du fil et du manchon s'il y a lieu, d'un chiffre indiquant le diamètre et éventuellement du numéro d'organe où est branché le fil (voir tableau ci-dessous).

couleur des fils et des manchons		diamètre des conducteurs			exemple	
		Repère	mm	Gage	repère	
Beige : Be	Marron : M	1	9/10	19	10	
Blanc : Bc	Noir : N	2	12/10	16	BC	couleur du fil
Bleu : B	Saumon : S	3	16/10	14	B	couleur de manchon
Cristal : C	Rouge : R	4	20/10	12	1	diamètre
Gris : G	Vert : V	5	25/10	10	20	organe
Jaune : J		6	30/10	9		

Il s'agit d'un fil n° 10 de couleur blanche avec manchon de couleur bleue, d'un diamètre de 9/10 de mm (gage n° 19), branché sur l'organe n° 20.

## Répertoire des câblages

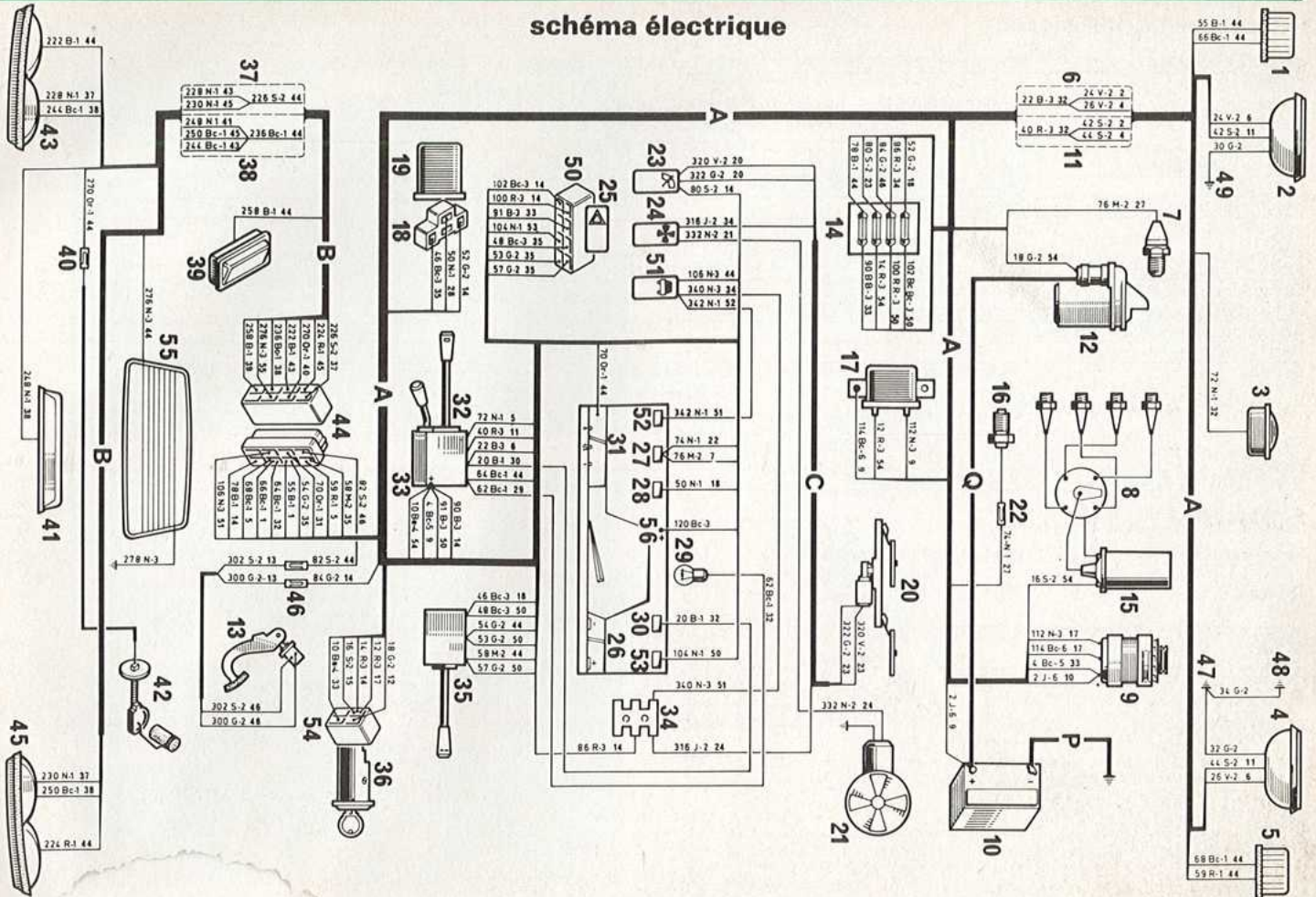
- a câblage avant
- b câblage arrière
- c câblage essuie-vitre
- d câblage alterateur
- e câblage Stop
- f câblage dispositif clignotant à l'arrêt
- p câble négatif
- q câble positif

## Répertoire des organes

- 1 Clignotant et feu de position avant gauche
- 2 Projecteur gauche
- 3 Avertisseur
- 4 Projecteur droit
- 5 Clignotant et feu de position droit
- 6 Epissure sur fils des codes
- 7 Thermistance
- 8 Allumeur
- 9 Dynamo ou alternateur
- 10 Batterie
- 11 Epissure sur fils des phares
- 12 Démarreur
- 13 Contacteur de stop
- 14 Boîte à fusibles
- 15 Bobine
- 16 Thermo-contact
- 17 Régulateur
- 18 Bloc raccord centrale clignotante ou feu de stationnement gauche\*
- 19 Centrale clignotante
- 20 Essuie-vitre
- 21 Climatiseur
- 22 Clips raccord fil thermo-contact ou feu de stationnement droit
- 23 Contacteur d'essuie-vitre
- 24 Contacteur de climatiseur
- 25 Contacteur dispositif clignotant à l'arrêt
- 26 Témoin de charge
- 27 Témoin d'eau et d'huile
- 28 Témoin de clignotant
- 29 Eclairage tableau
- 30 Témoin de phare
- 31 Témoin de réservoir
- 32 Avercod
- 33 Borne + direct au tableau
- 34 Plaque raccord au tableau
- 35 Covir
- 36 Contacteur allumage-démarrage
- 37 Epissure sur fils de stop
- 38 Epissure sur fils lanternes arrière
- 39 Plafonnier
- 40 Clips raccord pour jauge à essence
- 41 Eclairage plaque de police
- 42 Jauge à essence
- 43 Feu arrière gauche
- 44 Bloc raccord câblage AV et AR
- 45 Feu arrière droit
- 46 Clips raccord pour Stop
- 47 Masse carrosserie feux AV droit
- 48 Masse capot feux AV droit
- 49 Masse carrosserie feux AV gauche
- 50 Bloc raccord dispositif clignotant à l'arrêt
- 51 Commutateur lunette AR chauffante
- 52 Témoins
- 53 Témoin warning
- 54 Bloc raccord contacteur allumage-démarrage
- 55 Lunette AR chauffante
- 56 Borne de maintien au tableau

\* Pour certains équipements.

## schéma électrique





## Caractéristiques moteur

Type de véhicule	R 1126 - R 2109 - R 2392	R 1123 - R 2106 - R 2391	R 2370 - R 2430
Type de moteur	839	800	688
Alésage	55,8 mm (2.197")	58 mm (2.284")	70 mm (2.756")
Course	80 mm (3.150")	80 mm (3.150")	72 mm (2.835")
Cylindrée	782 cm <sup>3</sup> (47,7 cu in)	845 cm <sup>3</sup> (51 cu in)	1108 cm <sup>3</sup> (67.6 cu in)
Taux de compression	8,5	8	8,3
Carburateur	Zenith 28 IF ou SOLEX 32 EISA, suivant équipements		Zénith 28 IF
Régime du ralenti	700 tr/mn ± 25 tr/mn		
Jeu des culbuteurs	Adm	Echapp.	
à froid	0,15 mm (.006")	0,20 mm (.008")	
à chaud à 50°C (122°F)	0,18 mm (.0075")	0,25 mm (.010")	
Ecartement des contacts de l'allumeur 0,4 mm (016")	Angle de came 57° ± 3°		
Calage du point d'allumage : voir page 26	Pourcentage de Dwell : 63% ± 3%		
Ordre d'allumage	1-3-4-2		
Bougies Ø 14	AC for Renault 43 FS Champion L 87 Y Eyquem Renault 600 S Marchal 36 Marelli CW 5N	AC for Renault 43 FS Champion L 87 Y Eyquem Renault 600 S Marchal 36 Marelli CW 5N	AC for Renault 42 FS Champion L 87 Y Eyquem Renault 600 S Marchal 35-1

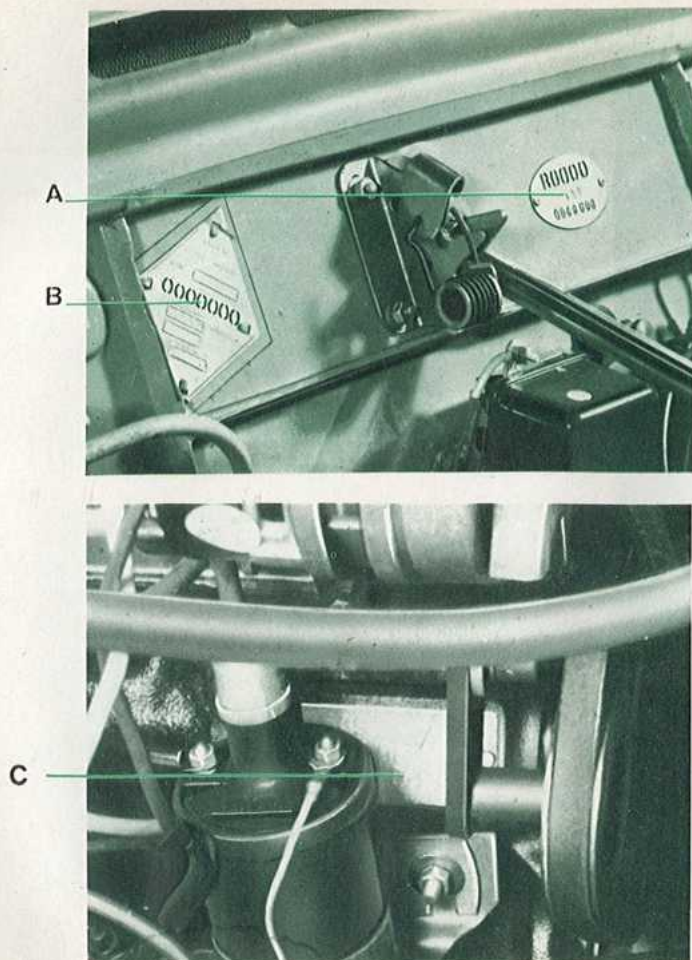
Ecartement des électrodes : 0,55 à 0,65 mm (.022 à .025")

## Capacités

Huile moteur	2,5 l (2 1/4 Imp. quarts) (2 3/4 US. quarts)	2,5 l (2 1/4 Imp. quarts) (2 3/4 US quarts)	3 l (2 3/4 Imp. quarts) (3 1/4 US quarts)
Huile boîte-pont	1,8 l (3 1/4 Imp. pints) (3 3/4 US pints)	1,8 l (3 1/4 Imp. pints) (3 3/4 US pints)	1,8 l (3 1/4 Imp. pints) (3 3/4 US pints)
Essence	34 l (7.480 Imp. gallons) (8.982 US gallons)	34 l (7.480 Imp. gallons) (8.982 US gallons)	34 l (7.480 Imp. gallons) (8.982 US gallons)
Refroidissement	4,8 l (4 1/4 Imp. quarts) (5 US quarts)	5,5 l (4 3/4 Imp. quarts) (5 3/4 US quarts)	5,9 l (5 1/4 Imp. quarts) (6 1/4 US quarts)

y compris 0,5 l (3/4 Imp. pints - 1 US pint) dans le vase d'expansion.

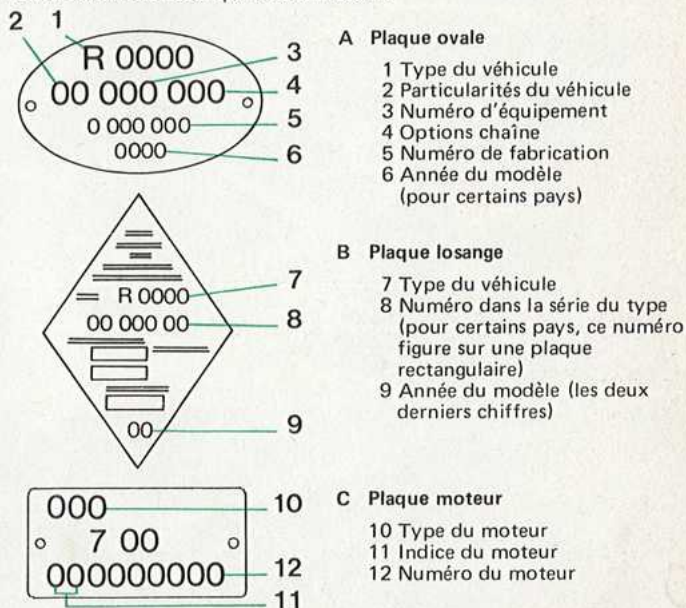
46 caractéristiques



## Identification

Type du véhicule, numéro dans la série du type, numéro de fabrication, numéro du moteur.

Ces renseignements constituent l'identité de votre voiture; si vous allez à l'étranger, au passage de la frontière, la Douane peut les vérifier. Ils sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes. Les plaques d'identification sont dans le compartiment moteur :

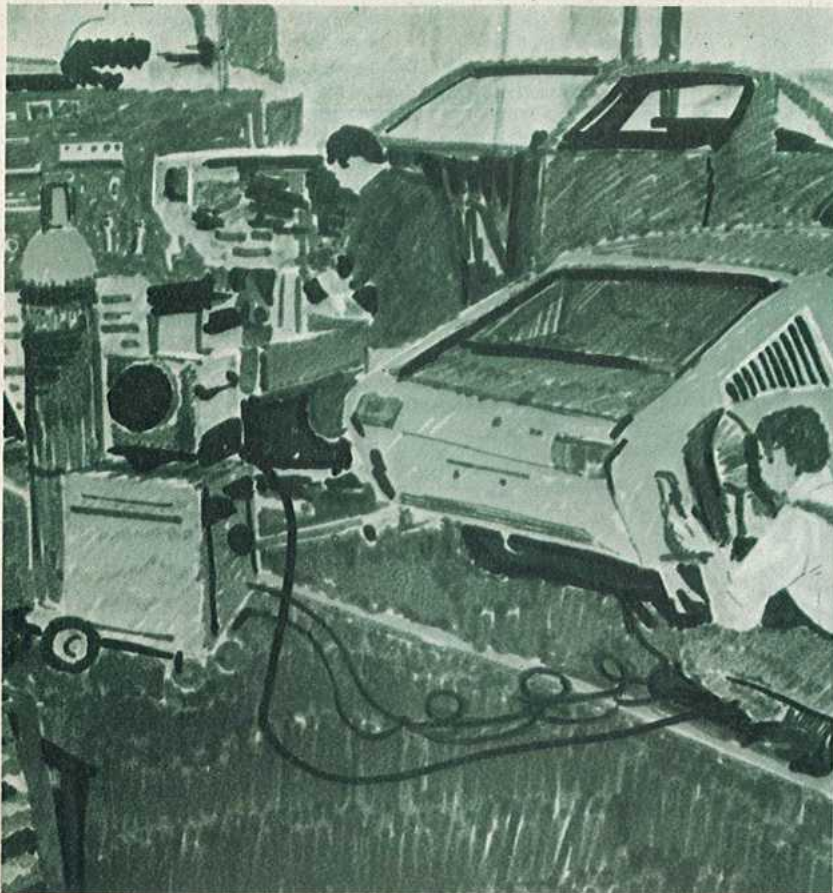


Si vous désirez avoir des connaissances techniques supplémentaires sur votre voiture, consultez votre agent.

Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite de la Régie Nationale des usines Renault (France). Le constructeur se réserve d'apporter à sa production des modifications qu'il jugerait opportunes. En conséquence, cette notice d'entretien ne peut être prise comme spécification type des modèles de la Renault 4.

Printed in France - Arts Graphiques D.M.C. Mulhouse





## Le réseau Renault

Plus de 14 000 Agents Renault répartis dans le monde entier sont qualifiés pour effectuer selon nos normes de fabrication et de réparation, avec des pièces d'origine Renault et un outillage préconisé, tous les travaux concernant :

- l'entretien
- le service rapide
- la mécanique
- l'électricité
- la carrosserie
- la peinture

ainsi que la pose d'accessoires et d'équipements. Quel que soit l'atelier qui intervient sur votre véhicule, des tarifs ont été établis à l'avance : vous pouvez en avoir connaissance sur simple demande.



## pièces Renault dans le monde entier

*Ce véhicule est conforme à tous les règlements en vigueur dans le pays où il est vendu. Toute modification, addition ou remplacement de pièces d'origine Renault, par des pièces d'une autre origine, entraîne le risque que le véhicule ne soit plus conforme aux règlements de sécurité, d'antipollution et de bruit prévus, notamment par le code de la route, et par suite expose le propriétaire de ce véhicule ainsi modifié à d'éventuelles poursuites pénales.*

*De plus, le constructeur est dégagé de toute responsabilité et sa garantie refusée, lorsqu'il a été effectué sur le véhicule des remplacements de pièces d'origine Renault, par des pièces d'une autre origine.*

*Toutes les pièces de votre voiture ont été étudiées, conçues et fabriquées avec un même souci de qualité, pour assurer votre sécurité et vous donner toute satisfaction.*

*Qu'il s'agisse de toutes les pièces constituant :*

- le système de freinage
- l'éclairage
- la signalisation
- le système d'échappement
- la commande de direction
- le moteur
- les équipements du moteur
- la carrosserie, les mécanismes, les roues et pneumatiques,
- ou de tous les aménagements extérieurs et intérieurs,

*la mention « Pièces garanties d'origine » sur toute facture de réparation est une assurance de conformité.*

*Enfin, nous vous rappelons que le constructeur assure pendant six mois, une garantie pièces et main-d'œuvre, contre toute défectuosité pouvant survenir sur les organes « Echange-Standard » (moteur et boîte de vitesses) commercialisés par le Réseau RENAULT.*

